

**UNIVERZITA KARLOVA V PRAZE**

**FAKULTA SOCIÁLNÍCH VĚD**

Institut mezinárodních studií

**Diplomová práce**

**2015**

**Zuzana Čapková**

**UNIVERZITA KARLOVA V PRAZE**

**FAKULTA SOCIÁLNÍCH VĚD**

Institut mezinárodních studií

**Mgr. Zuzana Čapková**

**Relations franco-tchèques après la  
présidence française de l'Union européenne  
(2009-2013)**

*Diplomová práce*

Praha 2015

Autor práce: **Mgr. Zuzana Čapková**

Vedoucí práce: **Mgr. Eliška Tomalová, Ph.D.**

**Laure Neumayer, Ph.D.**

Rok obhajoby: 2015

## **Bibliografický záznam**

Čápková, Zuzana. *Francouzsko-české vztahy po francouzském předsednictví v Radě EU (2009-2013)*. Praha, 2015. 91 s. Diplomová práce (Mgr.) Univerzita Karlova, Fakulta sociálních věd, Institut mezinárodních studií. Katedra západoevropských studií. Vedoucí diplomové práce Mgr. Eliška Tomalová, Ph.D., Laure Neumayer, Ph.D.

### **Abstrakt**

Diplomová práce „Francouzsko-české vztahy po francouzském předsednictví v Radě EU (2009-2013)“ pojednává o vývoji francouzsko-českých vztahů v pětiletém období po francouzském předsednictví v Radě EU v druhém pololetí roku 2008, které vystřídalo české předsednictví v prvním pololetí roku 2009. Je zřejmé, že členství v Evropské unii se promítá do bilaterálních vztahů mezi jednotlivými členskými státy. Cílem této práce je zjistit, zda podobný proces probíhá i opačným směrem, tedy zda bilaterální spolupráce mezi Francií a Českou republikou napomáhá k europeizaci vztahů v oblastech zahraniční politiky, obrany a bezpečnosti, justice a vnitřních věcí, dopravy, životního prostředí, obchodně-ekonomických vztahů, kultury, vědy a vzdělání. Práce je rozdělena na dvě hlavní části. Po teoreticko-metodologickém úvodu se dostáváme v první části do problematiky francouzsko-českých vztahů ohlédnutím se za jejich vývojem ve 20. a 21. století, avšak nejrozsáhlejší část práce tvoří analýza klíčových oblastí spolupráce odvozených od textu Strategického partnerství uzavřeného v roce 2008. Strategické partnerství chápeme jako nástroj oživení dvoustranných vztahů, zároveň i jako nástroj usnadňující spolupráci na evropské úrovni. V závěrečné kapitole se autorka pokusila o obecnější zhodnocení europeizace vztahů mezi dvěma členskými státy EU na podkladu bilaterální a multilaterální spolupráce v integrované Evropě.

### **Abstract**

The diploma thesis "The French-Czech relations after the French EU Presidency (2009-2013)" examines the relations between France and the Czech Republic during five years after the French presidency of the European Union in the second half of 2008, which

was replaced by the Czech Presidency in the first half of 2009. It is evident that bilateral relations between Member States are influenced by their membership in the EU. The aim of this work is to find out whether we can observe a similar process in the opposite direction, that is, whether bilateral cooperation between France and the Czech Republic contributes to the Europeanisation of relations in the fields of foreign policy, defense and security, justice and home affairs, transport, environment, trade and economic relations, culture, science and education. The work is divided into two main parts. After a theoretical and methodological introduction, the first one treats the evolution of the French-Czech relations in the 20<sup>th</sup> and 21<sup>st</sup> century, the largest part of the work is the analysis of key areas derived from the text of Strategic Partnership established in 2008. In the final chapter, the author tries to generalize the Europeanisation of bilateral relations between these two EU Member States with regard to the importance of bilateral and multilateral cooperation in integrated Europe.

## **Résumé**

Le mémoire de Master intitulé « les Relations franco-tchèques après la présidence française de l'UE (2009-2013) » étudie l'évolution des relations franco-tchèques dans la période de cinq ans après la présidence française de l'UE au second semestre 2008, suivie de la présidence tchèque dans la première moitié de 2009. Il est évident que les relations bilatérales entre les États membres sont influencées par l'adhésion dans l'UE. L'objectif de ce travail est de vérifier si on peut observer un processus similaire dans la direction opposée, c'est-à-dire si la coopération bilatérale entre la France et la République tchèque contribue à l'eupéanisation des relations dans les domaines de la politique étrangère, de la défense et de la sécurité, de la justice et des affaires intérieures, du transport, de l'environnement, du commerce et des relations économiques, de la culture, de la science et de l'éducation. Le mémoire est divisé en deux parties principales. Après une introduction théorique et méthodologique, la première partie rappelle l'évolution des relations aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. La plus grande partie consiste dans l'analyse des secteurs clés de la coopération dérivés du texte du Partenariat stratégique conclu en 2008. Dans le dernier chapitre, l'auteur a essayé de faire le bilan de l'eupéanisation des relations entre ces deux États membres de l'UE,

compte tenu de l'importance de la coopération bilatérale et multilatérale dans une Europe intégrée.

### **Klíčová slova**

zahraniční politika, europeizace, bilaterální vztahy, unijní spolupráce, předsednictví

### **Keywords**

foreign policy, europeanization, bilateral relationships, cooperation in the EU, presidency

### **Mots-clés**

politique étrangère, européanisation, relations bilatérales, coopération au sein de l'UE, présidence

**Rozsah práce:** 151 173 znaků

## **Prohlášení**

Prohlašuji, že jsem předkládanou práci zpracovala samostatně a použila jen uvedené prameny a literaturu. Současně souhlasím s tím, aby práce byla zpřístupněna v souladu s autorským právem veřejnosti i pro účely výzkumu a studia.

V Praze dne 15. května 2015

Zuzana Čapková

## Poděkování

Díky účasti v programu Václav Havel Europaeum MA Programme jsem měla to štěstí psát diplomovou práci pod dvojím vedením – Laure Neumayer, Ph.D., a Mgr. Elišky Tomalové, Ph.D. Oběma dámám bych na tomto místě chtěla poděkovat, upřímně děkuji paní Tomalové za její komentáře a užitečné poznámky a především za její trpělivost a podporu při psaní práce. Semestrální studijní pobyt na Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne v rámci programu Europaeum mi umožnil uskutečnit důležitou část výzkumu v Paříži a stáž na Velvyslanectví České republiky v Paříži mi zprostředkovala kontakt s diplomatickým světem. Velké díky patří obzvláště panu Petru Reimerovi, který zásadním způsobem pomohl nasměrovat můj výzkum vedoucí k sepsání předkládané práce. Dále bych ráda poděkovala všem, kteří byli ochotni mi poskytnout rozhovor, diplomatům Ministerstva zahraničních věcí České republiky a Ministerstva zahraničních věcí a mezinárodního rozvoje Francouzské republiky a zaměstnancům ostatních ministerstev, s kterými jsem hovořila osobně, případně mi poslali písemné vyjádření. Děkuji rovněž všem ostatním dotazovaným, a to z řad vědeckých pracovníků, akademiků, novinářů apod... Jsem si vědoma toho, že bez jejich přispění by práce nemohla vzniknout. V neposlední řadě bych chtěla poděkovat nadaci Nadání Josefa, Marie a Zdeňky Hlávkových, jejíž finanční podpora mi pomohla financovat studijní pobyt v Paříži.



## Remerciements

En participant au programme Václav Havel Europaeum MA Programme, j'avais de la chance de rédiger mon mémoire de Master en co-tutelle des superviseurs français et tchèque : Mme Laure Neumayer, Ph.D., et Mme Mgr. Eliška Tomalová, Ph.D. Je voudrais remercier toutes les deux et je tiens à exprimer ma gratitude sincère à Mme Tomalová pour ses commentaires et remarques utiles et notamment pour sa patience et son support lors de la rédaction du mémoire. Grâce au cursus du programme Europaeum comprenant un semestre à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, j'ai effectué une partie importante de ma recherche à Paris. De plus, le stage à l'Ambassade de la République tchèque à Paris m'a donné une occasion exceptionnelle de découvrir le milieu diplomatique. Un grand Merci va avant tout à M. Petr Reimer qui m'a aidé à progresser dans la recherche d'une façon significative. Je voudrais cordialement remercier toutes et tous qui ont consenti à être interviewés, i. e. les diplomates du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international de la République française, les diplomates du Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque et les employés de tous les ministères visités ou bien questionnés par écrit, ainsi que les chercheurs, les académiciens, les journalistes et d'autres personnes interrogées... Sans leur participation, le mémoire n'aurait pas pu apparaître. Non en dernier lieu, mes remerciements vont à la Fondation Nadání Josefa, Marie a Zdeňky Hlávkových, pour le support financier qui m'a facilité le séjour d'études en France.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1 IMPORTANCE DU BILATÉRAL ET DU MULTILATÉRAL POUR LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE .....</b>	<b>4</b>
1.1 DÉLIMITATION DU SUJET .....	4
1.2 EUROPÉANISATION DES RELATIONS BILATÉRALES .....	7
1.3 NÉO-INSTITUTIONNALISME SOCIOLOGIQUE .....	10
1.4 HYPOTHÈSE ET MÉTHODOLOGIE .....	12
1.5 STRUCTURE DU MÉMOIRE .....	14
<b>2 HÉRITAGE DE L'HISTOIRE ET LES CIRCONSTANCES EUROPÉENNES .....</b>	<b>16</b>
2.1 RETROUVAILLES FRANCO-TCHÈQUES AUX XX <sup>e</sup> ET XX <sup>1</sup> <sup>e</sup> SIÈCLES .....	16
2.1.1 <i>Francophilie tchèque</i> .....	16
2.1.2 <i>Sur les côtés opposés des barricades</i> .....	17
2.1.3 <i>Retour tchèque à l'Europe occidentale</i> .....	18
2.1.4 <i>A la tête de l'Union européenne</i> .....	19
<b>3 NOUVELLE STRATÉGIE POUR LES RELATIONS FRANCO-TCHÈQUES? .....</b>	<b>22</b>
3.1 REDÉCOUVERTE FRANÇAISE DE SON PARTENAIRE DE L'EUROPE CENTRALE .....	22
3.2 PRIORITÉS COMMUNES .....	23
3.3 PRINCIPAUX ACTEURS .....	26
<b>4 DOMAINES RÉSERVÉS DE L'ÉTAT .....</b>	<b>28</b>
4.1 ENJEUX DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE .....	28
4.1.1 <i>Politique européenne dans les pensées nationales</i> .....	28
4.1.2 <i>Facteurs Sarkozy et Klaus</i> .....	30
4.1.3 <i>Dialogue Paris-Prague interrompu</i> .....	32
4.1.4 <i>Relations extérieures sans frontières communes</i> .....	33
4.2 SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE .....	35
4.2.1 <i>Réussite de l'alliance franco-tchèque au Mali</i> .....	35
4.2.2 <i>Viabilité de la PESC</i> .....	38
<b>5 COMPÉTENCES PARTAGÉES ENTRE L'UNION ET LES ÉTATS MEMBRES .....</b>	<b>40</b>
5.1 JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES .....	40
5.1.1 <i>Collaboration des forces de police</i> .....	40
5.1.2 <i>Libre circulation des personnes</i> .....	41
5.1.3 <i>Agenda judiciaire à l'échelle européenne</i> .....	43
5.2 ENVIRONNEMENT : PRÉOCCUPATION DE TOUT LE MONDE .....	44

5.3	TRANSPORT À LA TRAÎNE ?.....	46
5.4	ÉNERGIE : INITIATEURS DE LA STRATÉGIE EUROPÉENNE .....	48
5.5	RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES .....	49
5.5.1	« Business » franco-tchèque.....	49
5.5.2	« Affaire » Areva .....	51
5.5.3	Temps difficiles du libéralisme tchèque et du protectionnisme français.....	54
<b>6</b>	<b>ESPACE EUROPÉEN DE LA CONNAISSANCE .....</b>	<b>56</b>
6.1	ÉDUCATION .....	56
6.1.1	Langue française.....	56
6.1.2	Master en partenariat, doctorat en co-tutelle franco-tchèques.....	57
6.1.3	Formation des jeunes Européens .....	59
6.2	SCIENCE ET RECHERCHE.....	60
6.2.1	De l'installation des sciences humaines et sociales en RT aux projets Barrande et Vltava.....	60
6.2.2	Septième programme-cadre (2007-2013) .....	61
6.2.3	Projets internationaux : exemple de l'astrophysique et du transport .....	62
<b>7</b>	<b>CULTURE : EXPRESSION NATIONALE.....</b>	<b>65</b>
7.1.1	Diplomatie culturelle .....	65
7.1.2	Les sept arts au programme.....	66
7.1.3	Unification de la diversité.....	68
<b>8</b>	<b>COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FLORISSANTE .....</b>	<b>70</b>
<b>9</b>	<b>DISCUSSION .....</b>	<b>72</b>
<b>10</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>76</b>
<b>11</b>	<b>SUMMARY.....</b>	<b>78</b>
<b>12</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>80</b>

## Introduction

Malgré la proximité des cultures française et tchèque du début du XXe siècle, les événements politiques après la seconde guerre mondiale ont éloigné les deux sociétés. La première décennie du XXIe siècle a apporté le rapprochement franco-tchèque sous l'égide des structures européennes. L'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne en 2004 et les présidences française et tchèque du Conseil de l'UE en 2008 et en 2009 sont devenues deux événements européens clés pour les relations franco-tchèques du XXIe siècle.

Placées toutes les deux sur le continent européen sans être voisines immédiates, la France et la République tchèque incarnent l'opposition entre les grands et les petits pays, entre les anciens et les nouveaux États membres de l'UE, entre les économies du marché et les économies croyant à la puissance de l'État etc. De plus, leur poids au sein de l'Union européenne n'est pas identique : « la France est l'un des pays fondateurs, un fort acteur dans l'Union européenne, c'est un État influençant d'une façon considérable l'évolution de l'Union européenne, les difficultés économiques de la France ont le pouvoir d'influencer l'évolution et l'état économique de l'Union européenne, les difficultés économiques de la République tchèque n'influencent probablement pas d'une façon cruciale l'état économique de l'Union européenne »<sup>1</sup>.

Bien que les intérêts des 28 États membres de l'Union européenne divergent dans tel ou l'autre secteur, les valeurs sur lesquelles l'intégration européenne a été construite aident à dépasser les divergences. La coopération multilatérale entre les États membres de l'Union européenne est très souvent basée sur la coopération bilatérale. Reste à savoir si c'est une condition nécessaire pour la mise en oeuvre des projets multilatéraux dans l'EU-28. Le travail cherche à trouver la réponse à cette question en utilisant le cas des relations franco-tchèques.

---

<sup>1</sup> Entretien avec un diplomate de l'Ambassade de la République tchèque à Paris, interview anonyme (20 décembre 2013)

# **1 Importance du bilatéral et du multilatéral pour le partenariat stratégique**

## ***1.1 Délimitation du sujet***

Le mémoire de Master intitulé « les Relations franco-tchèques après la présidence française de l'Union européenne (2009-2013) » a pour objectif d'étudier l'influence des relations bilatérales sur le succès de la coopération multilatérale dans le cadre de l'Union européenne, ou bien l'europanisation des relations entre la France et la République tchèque dans les années 2009-2013. Cette périodisation a été choisie car les années 2009-2013 représentent une nouvelle époque dans les relations franco-tchèques. En 2008, le Partenariat stratégique a été signé, prolongé par la signature du Plan d'Action couvrant les années 2011-2013, pour réactiver les relations après une stagnation du dialogue.

La période analysée a commencé par la présidence française du Conseil de l'Union européenne dans le second semestre 2008 et la présidence tchèque dans le premier semestre 2009. Le rôle des pays présidant successivement l'UE leur a donné l'occasion d'intervenir dans l'orientation de la politique européenne : obligées de coordonner leurs actions, la France et la République tchèque ont partagé leurs responsabilités. Bien qu'on n'ait pas l'intention d'étudier les présidences en profondeur, elles servent de point de repère pour l'analyse des relations franco-tchèques qui se sont intensifiées notamment dans le contexte des événements européens de 2008/2009. Or, les divergences dans les intérêts nationaux et leurs points de vue différents sur l'intégration européenne ont prévalu dans les relations entre la France et la République tchèque; la disqualification de la firme française de l'appel d'offres pour l'achèvement de la centrale nucléaire tchèque a enfin enterré les espoirs de relancer la coopération bilatérale. Ce n'est qu'après la nomination du nouveau gouvernement tchèque du Premier Ministre Bohuslav Sobotka, formé à la suite des élections législatives anticipées en automne 2013, qu'on peut observer un changement significatif de l'attitude de la République tchèque envers l'Union européenne. Ce changement l'a rapprochée de la France, défenseur du projet européen, et il a ouvert en même temps une nouvelle piste pour la coopération bilatérale. Pour cette raison, on peut constater que l'année 2013 signale la fin d'une certaine période dans les relations bilatérales franco-tchèques et fait

attendre le début d'une nouvelle étape liée à la mise à jour du Plan d'Action du Partenariat stratégique portant sur la période 2014-2018, finalement signé pendant la visite officielle du Premier ministre français Manuel Valls en République tchèque en décembre 2014.

Étant membres de l'Union européenne, la France et la République tchèque participent dans le cadre de l'Union européenne aux projets multilatéraux englobant les 28 pays. En conséquence du progrès de l'intégration européenne, la coopération multilatérale a tendance à l'emporter sur la coopération bilatérale. Néanmoins, les deux niveaux de relations s'influencent mutuellement sans pouvoir exister séparément. De plus, ils sont interconnectés de telle manière qu'il est de plus en plus difficile de les distinguer l'un de l'autre. Vu l'augmentation de l'influence de la coopération multilatérale, la recherche dans les relations internationales et dans les études européennes est centrée sur cette dimension. Elle est étudiée notamment dans les relations commerciales (Kamal Saggi et Halis Murat Yildiz<sup>2</sup>), l'Union européenne est représentée en bloc et ce sont les relations de l'UE avec d'autres acteurs mondiaux qui sont étudiées, soit avec des puissances mondiales ou bien avec des pays émergents bénéficiant de l'aide européenne (Alexander Thompson, Daniel Verdier<sup>3</sup> ou Patrick R. Hugg<sup>4</sup>). Par contre, les études sur les relations bilatérales entre les États membres de l'UE ne sont pas si nombreuses (Jozef Bátora, Brian Hocking)<sup>5</sup>. Lorsque les relations bilatérales entre les puissances européennes (la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni) sont traitées assez souvent, les relations entre un pays fondateur et un nouveau membre de l'UE manquent d'intérêt scientifique.

Dans ce mémoire, on analyse l'évolution la plus récente des relations entre la France et la République tchèque pour combler la lacune dans la recherche. Parmi les spécialistes en relations franco-tchèques en République tchèque, on compte Eliška

---

<sup>2</sup> Kamal Saggi, Halis Murat Yildiz, « Bilateralism, multilateralism, and the quest for global free trade » *Journal of International Economics*, Vol. 81, No. 1 (2010); p. 26-37.

<sup>3</sup> Alexander Thompson, Daniel Verdier, « Multilateralism, Bilateralism and Regime Design » *International Studies Quarterly*, Vol. 58, No. 1 (2014); p. 15-28.

<sup>4</sup> Patrick R. Hugg, « Redefining the European Union's Position in the Emerging Multipolar World : Strong Global Leadership Potential, Restrained by Asymmetry of Power and Dissonant Voices » November 2011, *Tulane Journal of International & Comparative Law*, Vol. 20, No. 1 (2011); p. 145-173

<sup>5</sup> Jozef Bátora, Brian Hocking. *Bilateral Diplomacy in the European Union : Towards 'post-modern' patterns?* (Hague : Clingendael Institute, 2008), 37 p.

Tomalová<sup>6</sup>, maître de conférences à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Charles de Prague et chercheur associé à l'Institut des Relations internationales, et Michel Perottino<sup>7</sup>, professeur de science politique à la Faculté des Sciences sociales. Il faut aussi nommer la thèse de doctorat de Markéta Brüstlová<sup>8</sup> sur l'eupéanisation des relations franco-tchèques après la Révolution de velours jusqu'à la présidence tchèque de l'Union européenne, source d'inspiration importante pour l'auteur de ce mémoire, et la thèse de l'historien français Stéphane Reznikow<sup>9</sup> sur la francophilie tchèque. Du côté français, l'intérêt pour la République tchèque s'insère très souvent dans la recherche orientée vers toute la région de l'Europe centrale et orientale, l'approche de la sociologie politique soutenue par exemple par deux chercheurs Laure Neumayer<sup>10</sup> et Elsa Tulmets<sup>11</sup>. Un attachement franco-tchèque s'est développé grâce à la mission scientifique des académiciens français réunis autour du CEFRES, professeurs Antoine Marès<sup>12</sup>, Christian Lequesne<sup>13</sup> et Jacques Rupnik<sup>14</sup>, les deux derniers s'engagent également dans la recherche du CERI. On a publié également plusieurs anthologies suite à des conférences organisées à l'occasion des événements commémoratifs –

---

<sup>6</sup> Eliška Tomalová. *Kulturní diplomacie : francouzská zkušenost*, 1ère éd. (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2008), 128 p. Michel Perottino, Eliška Tomalová, « Francie a EU : Francie unavená Evropou? » in *Evropská unie v členských státech a členské státy v Evropské unii : Europeizace vybraných zemí EU*, 1ère éd. Lenka Rovná, Zuzana Kasáková, Jan Váška (eds.). (Praha : Eurolex Bohemia, 2007), p. 23-48.

<sup>7</sup> Michel Perottino. « Prezident republiky ve Francii » In *Postavení hlavy státu v parlamentních a poloprezidentských režimech : Česká republika v komparativní perspektivě*. Miloš Brunclík, Miroslav Novák (eds.). (Praha : Dokořan, 2008), p. 134-159.

<sup>8</sup> Markéta Brüstlová. *Europeizace česko-francouzských vztahů (1989-2009)* (Praha : Univerzita Karlova, 2012), 227 p.

<sup>9</sup> Stéphane Reznikow. *Francophilie et identité tchèque (1848-1914)* (Paris : Champion, 2002), 754 p.

<sup>10</sup> Laure Neumayer. *L'enjeu européen dans les transformations postcommunistes* (Paris : Belin, collection « Europe centrales. Histoire, société », 2006), 319 p.

<sup>11</sup> Elsa Tulmets. « Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood », (dir.) (Prague : IIR, 2012). Le dossier spécial « Identity and Solidarity in Foreign Policy: Investigating East Central European Relations with the Eastern Neighbourhood », *Perspectives* Vol. 19, No. 2 (2011); 191p.

<sup>12</sup> Antoine Marès. *Histoire des Tchèques et des Slovaques* (Paris : Perrin-Tempus, 2005), 484 p. *Europe médiane. Aux sources des identités nationales* (co-direction avec Maria Delaperrière et Bernard Lory) (Paris : Institut d'études slaves, 2005), 479 p.

<sup>13</sup> Christian Lequesne. *La politique étrangère de Jacques Chirac* (avec Maurice Vaïsse dir.) (Paris : Éditions Riveneuve, 2013), 251 p. *The Member states of the European Union* (avec S. Bulmer dir.), (Oxford : Oxford University Press, 2012), 480 p.

<sup>14</sup> Jacques Rupnik. *Les Européens face à l'élargissement : perceptions, acteurs, enjeux* (dir.) (Paris : Presses de Sciences Po, 2004), 336 p. « Democracy in Central and Eastern Europe: the State of the Art », avec Zielonka, Jan, Special Issue of *East European Politics and Societies : The State of Democracy 20 Years On Domestic and External Factors*, Vol. 27, No.1 (2013).

l'entrée de la République tchèque dans l'Union européenne ou les présidences française et tchèque de l'UE<sup>15</sup>.

Les partenaires asymétriques ne font pas d'exception dans l'UE-28, voilà pourquoi notre mémoire pourrait contribuer au débat plus général. On se rend compte de la complexité des relations franco-tchèques, mais notre but est de donner une image complète des relations bilatérales durant les années 2009-2013. En analysant l'interaction entre le bilatéral et le multilatéral dans l'Union européenne, on cherche à contribuer également au débat relatif au processus d'eupéanisation.

## **1.2 Eupéanisation des relations bilatérales**

En réaction à l'accélération du processus de l'intégration européenne au début des années 1990, on a vu dans les sciences sociales le boom de la recherche sur l'eupéanisation (Theofanis Exadaktylos et Claudio M. Radaelli<sup>16</sup>; Břetislav Dančák, Petr Fiala et Vít Hloušek<sup>17</sup>; Gilles Lepesant<sup>18</sup>; Olivier Baisnée; Romain Pasquier<sup>19</sup> etc.) Étant donné qu'il existe de nombreuses attitudes vis-à-vis de ce processus, le «pluralisme terminologique»<sup>20</sup> n'a pas encore disparu. Notre approche correspondrait à l'eupéanisation comme diffusion culturelle transnationale selon la théorie maximaliste/minimaliste élaborée par Kevin Featherstone<sup>21</sup>. Robert Ladrech, l'un des principaux théoriciens de l'eupéanisation, comprend sous ce terme « un processus progressif réorientant la direction et la forme de la politique dans la mesure où les dynamiques politiques et économiques de la CE [l'actuelle Union européenne]

---

<sup>15</sup> Jacques Rupnik, Jean-Marc Berthon. *Dialogues sur l'Europe. Paris-Prague à l'heure des présidences de l'Union européenne* (Prague : Cefres, 2009), 166 p.

<sup>16</sup> Theofanis Exadaktylos, Claudio M. Radaelli (eds.) *Research Design in European Studies : Establishing Causality in Europeanization* (Houndmills : Palgrave Macmillan, 2012), 273 p.

<sup>17</sup> Břetislav Dančák, Petr Fiala, Vít Hloušek (eds.) *Evropeizace : nové téma politologického výzkumu* (Brno : Masarykova univerzita, Mezinárodní politologický ústav, 2005), 421 p.

<sup>18</sup> Gilles Lepesant. *Géographie économique de l'Europe centrale* (Paris : Presse de Sciences Po « Académique », 2011), 352 p.

<sup>19</sup> Olivier Baisnée, Romain Pasquier. *L'Europe telle qu'elle se fait : Eupéanisation et sociétés politiques nationales* (Paris : CNRS, 2007) 317 p.

<sup>20</sup> Vlastimil Havlík, Pavel Pšejja. « Evropeizace jako předmět výzkumu v sociálních vědách », *Sociální studia* Vol. 3 (2007); p. 11.

<sup>21</sup> Kevin Featherstone « In the Name of Europe » In *The Politics of Europeanization* K. Featherstone, C. Radaelli (eds.). (Oxford : Oxford University Press, 2003), p. 3-26.



deviennent une partie de la logique de l'organisation de la politique nationale et de l'élaboration des politiques »<sup>22</sup>. Pour ce qui est de l'identification de l'Union européenne en tant que variable in/dépendante, la définition de R. Ladrech correspondrait à l'*approche bottom-up* où l'Union européenne est une variable indépendante ayant un impact sur la politique nationale, à la différence de l'*approche top-down* selon lequel l'initiative vient de la part de la politique nationale et l'intégration européenne est un variable dépendante.

Dans ce mémoire, on va traiter un cas spécifique de l'eupéanisation - l'eupéanisation des relations bilatérales. On se rend compte que l'approche multilatérale qui appartient au caractère fondamental de l'intégration européenne pénètre dans la coopération bilatérale entre les États membres de l'Union, c'est-à-dire que la politique étrangère de l'État membre est influencée par son adhésion dans l'UE. Or, on est convaincu que ce processus n'est pas unidirectionnel; les liens bilatéraux peuvent se voir dans la coopération multilatérale. Voilà pourquoi on préfère la combinaison de deux modèles mentionnés plus haut dans le texte, l'*approche bottom-up-down*, qui dit qu'« on doit commencer au niveau national par analyser comment les politiques ou les institutions sont formées au niveau de l'UE, et par la suite il faut déterminer les effets des défis politiques et les pressions exercées par la diffusion de l'intégration européenne au niveau national »<sup>23</sup>. Enfin, pour comprendre l'interpénétration du bilatéral et du multilatéral, on a adopté la définition de Claudio Radaelli qui conçoit l'eupéanisation en tant qu'interaction entre le niveau national et européen, c'est-à-dire comme « un processus de (a) la construction (b) la diffusion et (c) l'institutionnalisation de règles formelles et informelles, de procédures, de paradigmes politiques, de styles, de «façons de faire» et de croyances et de normes communes qui sont d'abord définis et consolidés dans la décision des politiques publiques de l'UE et de la politique, puis incorporés dans la logique du discours intérieur, d'identités, de structures politiques et de politiques publiques »<sup>24</sup>. Dès que la forme multilatérale de la coopération aura prévalu, on parlera de la création d'un espace européen commun et de

---

<sup>22</sup> Robert Ladrech, « The Europeanization of Domestic Politics and Institutions. The Case of France », *Journal of Common Market Studies* Vol. 32, No. 1 (1994); p. 69.

<sup>23</sup> Paulo Graziano, Maarten P. Vink (eds.) *Europeanization : New research agendas* (Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2008), p 9.

<sup>24</sup> Claudio Radaelli, « The Europeanization of Public Policy », in *The Politics of Europeanization*, Kevin Featherstone, Claudio Radaelli, (dir.). (Oxford : Oxford University Press, 2003), p. 30.

« l'émergence et du développement de structures de gouvernance proprement européennes »<sup>25</sup>. Selon la terminologie de Gilles Lepesant les deux pays qui font l'objet de l'analyse se trouvent dans l'étape dite européanisation contextuelle car « l'européanisation se poursuit par les programmes et les politiques communes, à travers les progrès de l'intégration, et enfin par la seule existence du cadre européen qui s'impose désormais dans presque tout l'éventail des activités économiques et sociales »<sup>26</sup>.

Pendant l'analyse de l'européanisation des relations franco-tchèques, il faut prendre en considération non seulement les positions asymétriques de la France et de la République tchèque, mais aussi le décalage entre les anciens et les nouveaux membres de l'UE : la République tchèque est un nouveau membre de l'Union qui a adhéré au courant d'une grande vague d'élargissement en 2004 lorsque la France avait lancé le processus de l'intégration européenne après la seconde guerre mondiale. Pour expliquer l'européanisation de la République tchèque, on peut utiliser le concept de la conditionnalité élaboré notamment par Frank Schimmelfennig et Ulrich Sedelmeier<sup>27</sup> qui repose sur la nécessité de l'adoption des règles européennes avant l'entrée dans l'UE : « la transition des États postcommunistes à des systèmes politiques pluralistes et à l'économie de marché était de caractère transformatif [ ... ]. Le téléchargement de l'acquis communautaire a donc un rôle tout à fait plus important pour leur transformation que pour les anciens membres, les états établis de l'Ouest »<sup>28</sup>. Contrairement à la République tchèque où l'européanisation était une pré-condition de l'entrée, la France a vécu le processus d'européanisation en tant que pays membre de l'Union européenne. Les présidences de l'Union européenne sont devenues un double test. D'un point de vue européen, la transmission du pouvoir faite par un pays expérimenté aux mains d'un novice président à l'Europe de 25 pour la première fois, était un défi pour la cohérence de l'Union européenne. D'un point de vue bilatéral, les

---

<sup>25</sup> James Caporaso, Maria Green Cowles, Thomas Risse (dir.), *Transforming Europe. Europeanization and Domestic Change* (Ithaca : Cornell University Press, 2001), p. 3.

<sup>26</sup> G. Lepesant, 2011, p. 41.

<sup>27</sup> Frank Schimmelfennig, Ulrich Sedelmeier (eds) *The Europeanization of Central and Eastern Europe* (New York : Cornell University Press, 2005), 274 p.

<sup>28</sup> Robert Ladrech. *Europeanization and national politics* (Basingstoke, Hampshire : Palgrave Macmillan, 2010), p. 38.

deux présidences ont également examiné les relations franco-tchèques modernes qui sont influencées par de nouveaux enjeux résultant de l'adhésion dans l'UE.

Puisque le fonctionnement de l'Union européenne repose sur le cadre institutionnel, l'eupéanisation se passe par l'intermédiaire des institutions. Voilà pourquoi on va expliquer l'évolution de la coopération entre les États membres de l'Union européenne par la théorie du néo-institutionnalisme sociologique.

### **1.3 Néo-institutionnalisme sociologique**

Dans ce mémoire, on va utiliser la classification générale de Peter Hall et Rosemary Taylor (1997) selon laquelle on distingue trois types du néo-institutionnalisme – historique<sup>29</sup>, du choix rationnel<sup>30</sup> et sociologique. Le néo-institutionnalisme est basé sur « la revendication d'apparence banale que les institutions comptent. Elles comptent notamment en raison de la façon dont les configurations institutionnelles ont un impact sur les résultats politiques »<sup>31</sup>. On va expliquer l'eupéanisation des relations entre les États membres de l'UE en se servant de la théorie du néo-institutionnalisme sociologique<sup>32</sup> qui conçoit les institutions au sens le plus large en comparaison avec les deux autres courants. Sous la notion de l'institution, on comprend « non seulement les règles, procédures ou normes formelles, mais les systèmes de symboles, les schémas cognitifs et les modèles moraux »<sup>33</sup>. La coopération entre les pays membres influence la coopération multilatérale dans le cadre de l'Union européenne parce que « les attentes, les préférences, les identités et les significations sont affectées par l'interaction humaine et par l'expérience. Elles évoluent en même temps avec les actions qu'elles produisent »<sup>34</sup>.

---

<sup>29</sup> Paul Pierson, Peter Hall, Sven Steinmo, Kathleen Thelen et Frank Longstreth, voir Sabine Saurugger, *Théories et concepts de l'intégration européenne* (Paris : Presses nationales de Sciences-Po, 2010), 488 p.

<sup>30</sup> George Tsebelis et Fritz Scharpf (Saurugger, 2010).

<sup>31</sup> Ben Rosamond. *Theories of European integration* (Houndmills : Palgrave Macmillan, 2000), p. 113.

<sup>32</sup> L'ouvrage clé « *The New Institutionalism in Organizational Analysis* » de Paul DiMaggio et Walter Powell a été publié en 1991.

<sup>33</sup> P. A. Hall, R. C. R. Taylor, *Ibid*, p. 482.

<sup>34</sup> J. G. March, J. P. Olsen, 1998, p. 969.

Ce sont les valeurs communes – la paix, la sécurité, la protection de l’environnement, la croissance économique, la formation des jeunes etc. – qui socialisent les membres de l’Union européenne. Cette socialisation renforce la solidarité entre les nations européennes. Le projet de l’intégration européenne comprend en soi-même dès le début la volonté de coopérer sur la base multilatérale : « l’essence du multilatéral est très proche de la *raison d’être* du projet européen : l’intégration européenne peut être considérée comme une disposition multilatérale la plus développée du monde, mais pour sa *finalité* politique une entité unique par son caractère. Cela explique pourquoi les instincts multilatéraux sont profondément enracinés dans l’identité de l’UE en tant qu’acteur international, ils font presque une partie de son ADN »<sup>35</sup>.

De plus, la coopération à l’échelle européenne est justifiable en raison des similarités frappantes qu’on peut identifier dans la gestion des secteurs (par exemple le transport, l’environnement, la recherche, l’éducation etc). Les acteurs ne suivent pas nécessairement leurs intérêts individuels (« logic of consequentialism »), mais plutôt la logique du comportement approprié (« logic of appropriateness ») parce que « la poursuite de l’objectif est associée à des identités plus qu’à des intérêts, et à la sélection des règles plus qu’à des attentes rationnelles individuelles »<sup>36</sup>. Selon les théoriciens, certaines procédures institutionnelles « étaient incorporées aux organisations, non pas nécessairement parce qu’elles en accroissent l’efficacité abstraite (en termes de fins et de moyens), mais en raison du même type de processus de transmission qui donne naissance aux pratiques culturelles en général »<sup>37</sup>. En conséquence, le processus d’eupéanisation change d’intérêts des États membres. Au lieu de privilégier leurs intérêts nationaux, ils se familiarisent avec les intérêts propres à tous les États de l’Union européenne.

---

<sup>35</sup> « The EU and Multilateralism : Nine Recommendations », United Nations University. Disponible sur [www.unu.edu](http://www.unu.edu).

<sup>36</sup> James G. March, Johan P. Olsen, « The Institutional Dynamics of International Political Orders » *International Organization* 52 Vol. 52, No. 4 (1998); p. 951.

<sup>37</sup> P. A. Hall, R. C. R. Taylor, p. 481.

## **1.4 Hypothèse et méthodologie**

Pour la rédaction du mémoire, on a utilisé le matériel recueilli pendant une recherche dont le but était de faire le bilan du Partenariat stratégique. L'analyse des déclarations politiques et des communiqués de presse déposés dans les archives des sites officiels ainsi que le monitoring des médias étaient une partie intégrante de la recherche. Cependant, ce sont les entretiens semi-directifs qui ont enrichi la recherche d'une façon cruciale. Cette technique de recueil d'informations va ensemble avec le concept du néo-institutionnalisme sociologique parce qu'on a obtenu des réactions aux événements et des opinions sur l'évolution potentielle de la part des interviewés. La possibilité de développer les réponses aux questions posées pendant l'interview a maintes fois ouvert d'autres pistes à explorer (« snowball effect »). On s'est adressé à une trentaine de personnes, on a effectué 26 interviews et on a reçu 7 réponses par écrit aux questions envoyées par courrier électronique. Étant donné que la recherche a été réalisée la plupart du temps en République tchèque, les interrogés tchèques sont en supériorité numérique.

On peut distinguer plusieurs types de personnes interrogées. On avait l'occasion de tenir des entretiens avec des diplomates des Ministères des Affaires étrangères de la France et de la République tchèque, y compris les anciens et les actuels Ambassadeurs français et tchèque à Paris et à Prague. Pour obtenir une évaluation des chapitres du Partenariat stratégique relatifs à différents secteurs ministériels, les interviews ou les commentaires par écrit ont été accordés par des employés des ministères tchèques chargés de l'agenda bilatéral (Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, Ministère de la Culture, Ministère du Transport et Ministère de la Justice). Parmi les intervenants, il y avait également des analystes et des chercheurs des institutions françaises et tchèques traitant des affaires internationales ou faisant la recherche en sciences humaines et sociales (Asociace pro mezinárodní otázky, Centre d'études et de recherches internationales, CEFRES). On a interrogé des professeurs français de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et des Sciences Po de Paris se spécialisant dans la région de l'Europe centrale et orientale. Non en dernier lieu, on s'est adressé à plusieurs intellectuels ayant de racines franco-tchèques et on a questionné aussi un journaliste tchèque, expert en relations franco-tchèques.

On a analysé chaque chapitre du Partenariat stratégique pour apprendre quelles initiatives la France et la République tchèque ont réussi à remplir et de quel type de la coopération il s'agissait, cette évaluation nous a donné non seulement les principaux thèmes de la coopération, mais elle nous aussi révélé le rôle de l'Union européenne dans les relations franco-tchèques. En fonction des résultats de la recherche, on a divisé la coopération dans dix domaines selon la prédominance du bilatéral ou du multilatéral. Sous la notion de la coopération multilatérale, on comprend les activités qui se font entre la France et la République tchèque en présence des autres membres de l'Union européenne, voire les partenaires internationaux. Si la coopération dans le secteur se passe principalement entre la France et la République tchèque, on suppose que le secteur n'est pas «européanisé» et ce sont les mêmes intérêts nationaux qui motivent la coopération. Dans les domaines où la coopération multilatérale prédomine, on va vérifier d'abord si les relations bilatérales fonctionnent, ensuite, on va analyser l'europeanisation du secteur. On part de l'hypothèse que les solides relations bilatérales franco-tchèques sont une condition préalable de la réussite de la coopération multilatérale, cela veut dire que la qualité de la coopération multilatérale dépend de la qualité des relations bilatérales. Si les relations bilatérales sont bien développées dans un certain domaine, une fois qu'elles participent aux projets multilatéraux sous l'égide de l'Union européenne, la France et la République tchèque soutiennent les valeurs communes, elles soumettent les intérêts nationaux à ceux qui sont propres à toute la communauté, autrement dit, on se sert des interactions bilatérales pour aboutir à des solutions souhaitables au niveau européen.

	bilatéral	multilatéral
politique étrangère		+
défense et sécurité		+
échange commercial	+	
règles du marché intérieur		+
justice et affaires intérieures		+
environnement		+
transport		+
culture	+	
éducation		+
recherche et science		+

### **1.5 Structure du mémoire**

Le mémoire est divisé en dix chapitres, on peut distinguer deux grandes parties. La première partie comprend trois chapitres. Dans l'introduction, on explique le concept théorique adopté dans le mémoire, le chapitre suivant est consacré à l'évolution historique des relations aux XXe et XXIe siècles, y compris les deux présidences de l'UE, pour que la période soit bien située chronologiquement. Le Partenariat stratégique déterminant les relations franco-tchèques dans les années 2009-2013 est examiné dans le dernier chapitre de la première partie. La seconde grande partie est composée de cinq chapitres. On étudie l'eupéanisation des relations franco-tchèques dans les domaines clés de la coopération. On va commencer par la politique étrangère et la défense, domaines avec les compétences exclusives de l'État. Ensuite, on va analyser les relations dans les domaines où les États membres partagent les compétences avec l'Union européenne – la justice et les affaires intérieures, l'environnement, le transport, l'énergie et les relations économiques. Viennent les domaines où l'Union européenne a des compétences d'appui : la recherche, la science et l'éducation et enfin la culture traitée séparément. Dans le chapitre final, on essaie de résumer l'évolution des relations bilatérales et le rôle du multilatéral dans la coopération entre les États membres de l'Union européenne.

Les Français et les Tchèques vivent dans l'Europe intégrée, les deux pays sont historiquement proches, reprenons la parole de l'ancien Ambassadeur de la République tchèque à Paris : « il y a plus de points en commun qu'il semblerait au premier regard, [...] par exemple quant à la place et le rôle de la Religion, de l'Éducation et du système scolaire, dans la perception du rôle des élites et de l'Art dans l'espace public... »<sup>38</sup>. On va commencer par rappeler les principaux événements qui ont marqué les relations franco-tchèques pendant les deux derniers siècles.

---

<sup>38</sup> Entretien avec l'ancien Ambassadeur de la République tchèque à Paris (17 février 2014).



## 2 Héritage de l'histoire et les circonstances européennes

### 2.1 Retrouvailles franco-tchèques aux XXe et XXIe siècles

#### 2.1.1 Francophilie tchèque

La référence à la nation française a apparu dans les efforts d'émancipation des Tchèques dès la fin du XIXe siècle. Selon Reznikow « l'attrance pour la France n'était pas innée : elle s'expliquait moins par un abstrait et généreux rayonnement de la France que par l'intérêt clairement ressenti par des individus, des groupes voire des sociétés étrangères à se rapprocher d'elle, tout au moins à exprimer cette volonté de rapprochement »<sup>39</sup>. La francophilie faisait en même temps une partie de la construction d'une identité de la nation convulsée par des influences germaniques : « la francophilie fut une *valeur* secrétée par une société en construction pour se défendre, se souder, se fortifier, s'europeanéiser. C'est d'abord en cette qualité d'*échafaudage* de la construction nationale que la francophilie a fait alors partie de l'identité tchèque »<sup>40</sup>.

Les relations franco-tchèques au XXe siècle ont été marquées notamment par l'évolution vécue par la nation tchèque en quête de son indépendance. La France a assisté à la naissance de l'État tchécoslovaque : le gouvernement provisoire tchécoslovaque a été établi le 26 septembre 1918 à Paris, rue Bonaparte, et le premier gouvernement qui l'a reconnu était celui de la République française (le 15 octobre), plus tard la France servait d'un modèle politique pour la construction de l'État tchécoslovaque. Lorsque le début du XXe siècle, qui correspond à la période de la Première République tchécoslovaque née après la Grande Guerre, était une « période de l'âge d'or de la culture tchèque en symbiose avec la culture française »<sup>41</sup>, les événements de la veille de la Seconde Guerre mondiale ont ravagé la confiance des Tchèques aux Français. Le « traumatisme de Munich », explicable par le sentiment de

---

<sup>39</sup> Stéphane Reznikow. *Francophilie et identité tchèque (1848-1914)* (Paris : Champion, 2002), p. 12.

<sup>40</sup> Ibid., p. 690.

<sup>41</sup> Entretien avec Zdeněk Velíšek (13 mars 2014).

trahison éprouvé par les élites tchèques à cette époque-là très francophiles<sup>42</sup>, n'a pas longtemps disparu<sup>43</sup>.

### 2.1.2 Sur les côtés opposés des barricades

La Guerre froide a divisé l'Europe pendant une grande partie de la deuxième moitié du XXe siècle dans les deux blocs. Suite à l'interruption des contacts officiels entre les deux pays, ils ont subi une aliénation mutuelle. Selon Jacques Rupnik « la relation Paris-Prague constitue un révélateur étonnant des transformations de l'ordre européen au XXe siècle et des enjeux politiques et culturels parallèles et distincts que celles-ci représentaient pour les Tchèques et les Français. Entre l'Est et l'Ouest, entre le capitalisme et le socialisme, entre la démocratie et le totalitarisme, les fameux « huit » qui rythment l'histoire tchécoslovaque montrent une correspondance presque parfaite entre la périodisation des développements internes, des changements du contexte et des orientations de la politique étrangère et des rapports franco-tchèques »<sup>44</sup>. Une fois que les Tchèques ont regagné l'indépendance après la chute du Rideau de fer, un nouveau chapitre dans les relations bilatérales a commencé à s'écrire.

Peu après l'éclatement du bloc soviétique, la France et d'autres pays de l'Europe de l'Ouest ont annoncé leur volonté de seconder les nations de l'Europe centrale et orientale dans leur « retour à l'Europe », devise proclamée pendant les événements du novembre 1989. Un nouveau rapprochement des sociétés française et tchèque s'est fait par l'intermédiaire de Václav Havel, personnification de la révolution de velours de 1989. À cette époque-là, l'admiration des intellectuels français vis-à-vis du président tchécoslovaque (et plus tard tchèque) égalait une véritable « Havel manie »<sup>45</sup>. Ce grand défenseur de l'humanisme a aussi contribué aux fondements philosophiques de l'intégration européenne par son idée de l'« européenité ». La refondation des relations franco-tchèques a été incitée de la part française par le président François Mitterrand, qui a initié la reprise du dialogue par le fameux « petit déjeuner » avec les dissidents

---

<sup>42</sup> Entretien avec prof. Christian Lequesne (9 janvier 2014).

<sup>43</sup> Entretien avec prof. Antoine Marès (16 janvier 2014).

<sup>44</sup> J. Rupnik, 2010, p. 121.

<sup>45</sup> Entretien avec prof. Lequesne (9 janvier 2014).

tchèques en 1988. Malheureusement, sa proposition de créer la « Confédération européenne au vrai sens du terme, qui associera tous les États de notre continent dans une organisation commune et permanente d'échanges, de paix et de sécurité »<sup>46</sup> en 1990 n'a pas répondu aux aspirations de nouveaux pays indépendants et malgré l'enthousiasme initial, elle a été rejetée par Václav Havel lors des Assises de Prague en juin 1991.

### 2.1.3 Retour tchèque à l'Europe occidentale

La transformation économique et les réformes démocratiques étaient une prérequisite nécessaire pour l'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne, son objectif du premier plan peu après la proclamation de l'indépendance. La réticence initiale de la France vis-à-vis de l'élargissement n'était pas d'exception parmi les membres de l'UE-15. En outre, l'accord des pays de l'Europe centrale et orientale à l'intervention américaine en Irak a provoqué une réprimande de la part du président Chirac à l'adresse des futurs membres qui « ont manqué une bonne occasion de se taire »<sup>47</sup>. Néanmoins, l'attitude paternaliste a prévalu et en 2004 l'Union européenne a accueilli dix nouveaux membres, y compris la République tchèque.

L'arrivée du président français Nicolas Sarkozy au pouvoir en 2007 a signifié un changement dans les relations de la France avec la République tchèque. La volonté de la France de « nouer avec les nouveaux États membres un véritable partenariat dans tous les domaines, et plus particulièrement dans les domaines politique, énergétique et de la défense »<sup>48</sup> a résulté dans la signature des partenariats stratégiques avec la Bulgarie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie au cours de 2008. La nouvelle politique étrangère de la France visait la réconciliation avec l'Europe centrale et orientale après une période difficile antérieure à

---

<sup>46</sup> Message du Nouvel An du président Mitterrand. Roland Dumas, « Un projet mort-né : la Confédération européenne » *Politique étrangère* Vol. 66, No. 3 (2001); p. 691.

<sup>47</sup> « Conférence de presse de M. Jacques Chirac, président de la République, à l'issue de la réunion informelle extraordinaire du Conseil européen », *Le Monde diplomatique*, Disponible sur <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe/conf-chirac> (consulté le 20 juin 2014).

<sup>48</sup> Déclaration du Conseil des ministres du 14 mai 2008. Disponible sur [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr).

l'élargissement et en même temps le renforcement des liens était une possibilité d'affaiblir l'influence de l'Allemagne dans la région.

Si on reprend le slogan d'époque, la République tchèque a vécu le second « retour à l'Europe » au moment où elle était chargée de la présidence du Conseil de l'Union européenne, cinq ans après son adhésion à l'Union européenne. Elle l'a exercée à partir du 1er janvier jusqu'au 30 juin 2009 suite à la présidence française du 1er juillet jusqu'au 31 décembre 2008. Les deux pays faisaient partie (avec la Suède) du deuxième « triplet »<sup>49</sup> dans l'histoire de l'Union européenne. En cas des relations franco-tchèques, les présidences successives du Conseil de l'Union européenne étaient donc une raison de plus pour le relancement de la coopération.

#### **2.1.4 A la tête de l'Union européenne**

L'intensification des échanges franco-tchèques était inévitable au cours des présidences, mais cette impulsion européenne n'a pas enfin apporté le résultat désiré. Les visions différentes de la République tchèque et de la France à propos du rôle de l'Union européenne se sont manifestées déjà dans les slogans des présidences. Lorsque les Tchèques ont défendu « une Europe sans barrière », les Français ont préféré « une Europe qui protège ». La République tchèque incite d'une façon constante à une plus grande ouverture, notamment économique, contrairement à l'attitude française qui correspond à « l'Europe d'abord comme un rempart et, dans une certaine mesure, comme un mouvement »<sup>50</sup>, cela veut dire que l'Union européenne devrait défendre le modèle économique et social européen contre les excès de la mondialisation.

Même si on pouvait trouver des points communs dans les priorités françaises (l'énergie et le climat, les questions migratoires, l'agriculture, la sécurité et la défense)<sup>51</sup>

---

<sup>49</sup> Le système des « triplets » a été instauré à partir de 2004 en réaction à l'élargissement de 2004 et 2007 pour que les nouveaux membres ne soient pas obligés d'attendre de longues années avant de présider l'UE et en même temps pour rationaliser la performance des pays présidents et mieux coordonner l'action au sein de l'UE.

<sup>50</sup> Petr Drulák, « Les Tchèques à la tête de l'Europe : la présidence tchèque de l'Union européenne en 2009 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* Vol. 40, No. 1 (2009); p. 35.

<sup>51</sup> Présidence française du Conseil de l'Union européenne, programme de travail 1er juillet – 31 décembre 2008. Disponible sur [www.rpfrance.eu](http://www.rpfrance.eu).

et les priorités tchèques (l'économie, l'énergie et l'Europe dans le monde)<sup>52</sup>, les divergences ont finalement prédominé, multipliées par l'éclatement de la crise financière. En outre, des événements imprévisibles sur la scène internationale ont perturbé les programmes. La présidence française a dû réagir à la crise géorgienne qui a éclaté le 8 août 2008. Le conflit de cinq jours entre la Russie et la Géorgie a été fini par l'entremise de la France, négociatrice du plan de paix proposé par l'Union européenne. La présidence tchèque a dû régler la recrudescence du conflit israélo-palestinien et la crise gazière provoquée par le différend entre la Russie et l'Ukraine sur l'approvisionnement du gaz. Après le renversement du gouvernement du premier ministre Topolánek par une motion de censure le 24 mars 2009, le gouvernement intérimaire « technique » de Jan Fischer a été nommé en pleine présidence tchèque. La chute du gouvernement tchèque est devenue un point sensible des relations franco-tchèques, le chef du cabinet des technocrates n'était pas pour le président français un homologue égal. Néanmoins, dans la phase terminale de la présidence, le représentant tchèque<sup>53</sup> a obtenu une évaluation positive et malgré l'échec politique, la République tchèque a rempli avec réussite ses responsabilités sur le plan administratif. Le rôle des diplomates de la Représentation permanente de la République tchèque auprès de l'Union européenne à Bruxelles s'est montrée irremplaçable<sup>54</sup>.

La France a suivi la prise en charge de la présidence de la République tchèque avec une attention extraordinaire. La préoccupation de la France à l'égard de la conduite de l'UE et sa tendance à s'engager dans les affaires venait du fait que la République tchèque était à la tête de l'Union européenne pour la première fois. La passivité du gouvernement vis-à-vis de la résolution de la crise économique et financière harcelant l'Europe depuis 2008 a été critiquée par l'opposition dans le pays, mais aussi par les autres membres de l'Union européenne. Le sauvetage de l'Union européenne était naturellement la priorité de la France. Une fois que les propositions françaises n'ont pas été écoutées, la France a imposé une politique de force. Un autre aspect des relations,

---

<sup>52</sup> Présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne, programme de travail 1er janvier – 30 juin 2009. Disponible sur [www.eu2009.cz](http://www.eu2009.cz).

<sup>53</sup> Sa visite à Paris et le sommet de Bruxelles en juin 2009

<sup>54</sup> Interview avec l'ancien ambassadeur de la République tchèque auprès de l'Union européenne (24 février 2014).

l'image médiatique défavorable construit par des médias français et tchèques vis-à-vis de l'autre pays, a contribué à l'alimentation de l'angoisse mutuelle.

Dans le deuxième chapitre, on a essayé d'esquisser l'évolution des relations frano-tchèques avant la période analysée. Dans le troisième chapitre, on va s'occuper en détail du Partenariat stratégique qui était l'objet de la recherche menant à la rédaction du mémoire et qui a redéfini les relations bilatérales.

### **3 Nouvelle stratégie pour les relations franco-tchèques?**

#### **3.1 Redécouverte française de son partenaire de l'Europe centrale**

On a déjà mentionné une nouvelle orientation de la politique étrangère de la France vers l'Europe centrale et orientale. Elle fait partie de la conception publiée dans le Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France 2008 – 2020. La France a déclaré l'objectif de redécouvrir son partenaire de l'Europe centrale : « la France doit travailler à densifier ses relations bilatérales, tout en les inscrivant dans la perspective de son projet pour l'Union. La priorité naturelle doit aller à la relation franco-allemande, étape indispensable pour faire progresser l'Union européenne. Il importe aussi de maximiser notre effet d'entraînement en veillant à ne pas adopter une démarche exclusive, mais qui inclue nos autres partenaires, notamment : les nouveaux membres avec lesquels la France doit développer des relations confiantes et généreuses; et le Royaume-Uni, qui détient la clé de tout progrès substantiel en matière de défense »<sup>55</sup>. La France a donc reconnu l'importance des relations bilatérales pour les relations multilatérales.

La République tchèque n'a repensé sa position vis-à-vis de la France que le 20 juillet 2011 par l'adoption de la Conception de la politique étrangère de la République tchèque où on a nuancé le classement de la France sur l'échelle d'importance, cette fois-ci figurait avec le Royaume-Uni parmi les membres européens permanents du Conseil de sécurité de l'ONU<sup>56</sup>. La République tchèque a indiqué l'énergie, la défense et l'industrie en tant que domaines de coopération. Ce sont trois secteurs principaux auxquels on a payé une attention particulière dans le Partenariat stratégique. Même si l'initiateur de l'idée des partenariats était président Sarkozy, la partie tchèque savait saisir l'occasion et profiter de l'intérêt du grand acteur européen pour la région<sup>57</sup>.

---

<sup>55</sup> Alain Juppé, Louis Schweitzer. La France et l'Europe dans le monde : Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France 2008 – 2020, juillet 2008. Disponible sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

<sup>56</sup> Koncepce zahraniční politiky České republiky, 20 juillet 2011. Disponible sur [www.mzv.cz](http://www.mzv.cz).

<sup>57</sup> Entretien avec l'ancien Ambassadeur de la République tchèque à Paris (17 février 2014).

Le Partenariat stratégique a été signé entre la France et la République tchèque le 16 juin 2008 lors de la visite du président Sarkozy à Prague. La portée du document est déductible de la présence du chef de l'État Nicolas Sarkozy et du premier ministre Mirek Topolánek<sup>58</sup> (la mise à jour du partenariat a été signée en 2011 par le premier ministre français François Fillon et son homologue tchèque, Petr Nečas). À la différence des partenariats signés par la France dans la même période avec d'autres pays de l'Europe centrale et orientale (la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie, la Bulgarie), la version franco-tchèque n'a pas été rendue accessible au public.

### **3.2 Priorités communes**

La conclusion de cet accord a reflété avant tout la volonté politique de donner une nouvelle dimension aux relations franco-tchèques : « la République tchèque et la France, inspirées des riches échanges traditionnelles entre les deux pays, sont résolues à approfondir les relations bilatérales à tous les niveaux »<sup>59</sup>. Selon l'ancien Ambassadeur de France à Prague, les deux pays membres de l'UE ont signé ce document bilatéral « pour bien montrer justement qu'il y a une relation bilatérale qui continue de compter. [...] c'est pas parce que nous sommes dans l'Union européenne que nous sommes forcément plus proches et que nous nous connaissons plus »<sup>60</sup>.

La Déclaration politique du Partenariat stratégique franco-tchèque a été concrétisée par deux plans d'Action pour les années 2008-2010 et 2011-2013. Tous les deux plans incluent de nombreuses initiatives en fonction des priorités sectorielles des pays signataires. Le Partenariat est un texte de compromis entre les propositions françaises et tchèques élaborées par des ministères dont l'agenda a offert une possibilité de coopération, le rôle de coordinateur pendant la préparation et la mise en oeuvre du Partenariat stratégique a été accordé aux Ministère des Affaires étrangères de la

---

<sup>58</sup> Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque, interview anonyme (12 février 2014).

<sup>59</sup> Plan d'Action du Partenariat stratégique franco-tchèque pour 2011-2013.

<sup>60</sup> Entretien avec l'ancien Ambassadeur de France à Prague (10 janvier 2014).



République tchèque et Ministère des Affaires étrangères et du Développement international de la France<sup>61</sup>.

Le Partenariat stratégique est divisé en sept chapitres selon les domaines de la coopération – le partenariat en matière de la politique étrangère, le partenariat au sein de l'Union européenne, le partenariat énergétique et écologique, le partenariat pour la croissance des échanges commerciaux, le développement durable, l'innovation et la compétitivité, le partenariat en matière de la sécurité et de la défense, le partenariat en matière de la sécurité intérieure, l'immigration et la justice, le partenariat en matière de la science, l'éducation et la culture. La France et la République tchèque se sont engagées à quatre types d'activités – l'intensification des rencontres bilatérales, l'échange d'expériences, la mise en oeuvre des initiatives communes et le support de l'apprentissage de la langue française.

Même si le Partenariat stratégique est un document bilatéral, signé pour promouvoir la coopération entre la France et la République tchèque, il ne se limite pas aux initiatives bilatérales. Par contre, il est évident que l'aspect européen n'est pas éliminé, voire la coopération bilatérale est très souvent incorporée dans les initiatives multilatérales. On peut constater que le Partenariat stratégique est devenu l'instrument d'eupéanisation des relations bilatérale et en même temps, par la signature du document bilatéral, les deux pays membres de l'UE ont reconnu le rôle des relations traditionnelles. Le fait qu'on a consacré tout un chapitre à la coopération dans le cadre de l'Union européenne montre l'importance des relations multilatérales. De plus, les initiatives bilatérales concernaient très souvent la coopération aux projets multilatéraux. Le partenariat au sein de l'Union européenne s'est rapporté à la mise en pratique du Traité de Lisbonne. Les deux pays ont trouvé nécessaire de participer à la réforme des politiques communes et aux négociations sur les nouvelles perspectives financières. Dans le domaine de la politique étrangère de l'Union européenne, on a déclaré l'objectif de renforcer les liens transatlantiques et le partenariat EU-Russie, d'avancer dans les politiques de l'élargissement et dans la politique européenne de voisinage, et de développer le projet de la défense et de sécurité commune. On va voir plus tard comment on a réussi à avancer dans cette initiative. Parmi les autres sujets européens,

---

<sup>61</sup> Entretien avec l'ancien Ambassadeur de France à Prague (10 janvier 2014).

on a choisi la sécurité énergétique, les domaines de la justice et affaires européennes et de l'environnement, la politique des droits de l'Homme, la Stratégie Europe 2020 : la convergence, la croissance et l'emploi, la compétitivité, et enfin la coordination renforcée des politiques économiques de l'UE. Dans les autres partenariats, on a déclaré les priorités similaires à développer au niveau bilatéral entre la France et la République tchèque.

En matière de la défense, la France et la République tchèque ont promis de développer l'interopérabilité entre les deux armées et les capacités industrielles et technologiques de la défense européenne<sup>62</sup>. Quant à la sécurité intérieure, l'immigration et la justice, elles ont voulu renforcer la coopération bilatérale notamment dans la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, le crime organisé, la traite des personnes, le trafic de drogues, le blanchiment d'argent<sup>63</sup>. Dans le partenariat énergétique et écologique, on a fixé l'objectif d'établir le groupe franco-tchèque et de supporter la stratégie énergétique européenne, la sécurité énergétique et l'aspect écologique dans le secteur. Dans le secteur économique, le but était d'accroître des échanges commerciaux, de travailler ensemble sur le développement durable, l'innovation et la compétitivité. On a souhaité la continuation des activités commencées au cours de l'Année économique (2008-2009) et mettre en oeuvre la coopération dans le cadre des pôles de compétitivité. Les intérêts communs ont porté sur les secteurs aviatique, aérospatial et cosmique, et sur la recherche des infrastructures du futur. Dans le transport, on s'est intéressé aux sujets concernant la mobilité durable, la sécurité et la compétitivité du domaine. La coopération en matière de la science, l'éducation et la culture a impliqué le support de la mobilité des élèves, des étudiants et des chercheurs, ainsi que l'effort de signer l'accord sur la reconnaissance mutuelle des diplômes. Les programmes scientifiques (i.e. Hubert Curie Barrande et Vltava) et la coopération entre des centres de recherche français et tchèques étaient parmi d'autres initiatives. Le projet européen concernant la numérisation du patrimoine culturel a donné l'occasion de coopérer. On a décidé de s'efforcer de diffuser la langue française, y compris les cours du français pour les employés de l'État en République tchèque. On a aussi mentionné le partenariat des villes et des communes ou des régions françaises et tchèques.

---

<sup>62</sup> Plan d'Action du Partenariat stratégique franco-tchèque pour 2011-2013.

<sup>63</sup> *ibid*

### **3.3 Principaux acteurs**

En ce qui concerne les relations entre la France et la République tchèque au cours des années 2009-2013, il faut prendre en considération la coopération supranationale, nationale et régionale ou locale (la coopération décentralisée). Les réunions des présidents, des premiers ministres et des ministres se sont effectuées pendant les visites bilatérales ou bien aux sommets européens avec la participation des hauts fonctionnaires d'autres États membres de l'Union européenne. La coopération dans tous les secteurs était coordonnée par les ministères chargés de l'agenda national et européen avec le rôle primordial du Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque et du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international de la République française (c'est la Section du Sud et des pays de l'Europe du Sud-Est du ministère tchèque qui est responsable des relations avec la France; au Quai d'Orsay, c'est la Direction de l'Union européenne, Sous-direction de l'Europe centre-orientale et balte, qui s'occupe des relations avec la République tchèque).

Les représentants des ministères ont tenu la communication régulière et se sont rencontrés à Bruxelles en dix formations différentes en fonction des sujets traités, supportés par les corps diplomatiques faisant partie des Représentations permanentes auprès de l'Union européenne qui défendaient la position nationale à Bruxelles. L'Ambassade de la République tchèque à Paris et l'Ambassade de France à Prague ont joué un rôle indéniable au cours des années 2009-2013. Elles travaillaient comme médiateurs en assurant les services diplomatiques. Le Centre tchèque de Paris et l'Institut français de Prague, responsables de la diplomatie culturelle, de la promotion touristique et économique à l'étranger, ont aussi contribué à la continuation des échanges bilatéraux au moment de l'impasse politique. L'échange commercial s'est fait par les entreprises françaises et tchèques, la coopération dans la défense et la sécurité s'est déroulée entre les armées française et tchèque ou entre les unités de police dans les missions militaires ou civiles. La coopération en matière de la culture par la réalisation des événements culturels, la coopération scientifique sous la forme des projets communs et les initiatives dans l'enseignement ont permis une mobilité d'écoliers, d'étudiants universitaires etc.

Dans les chapitres suivants, on va se concentrer sur les secteurs de la coopération franco-tchèque. On va commencer par la politique étrangère et la défense. Dans la politique étrangère, on peut identifier trois facteurs déterminant les relations franco-tchèques dans les années 2009-2013 : l'attitude de la France et de la République tchèque vis-à-vis de l'Union européenne, les personnages des présidents français et tchèque et l'échec de la coopération dans le nucléaire.

## 4 Domaines réservés de l'État

### 4.1 Enjeux de la politique étrangère

#### 4.1.1 Politique européenne dans les pensées nationales

L'attitude des sociétés française et tchèque vis-à-vis de l'Union européenne s'est reflétée dans la politique européenne des pays membres. Même si la France est l'un des initiateurs de l'intégration européenne, son attitude vis-à-vis de l'Europe intégrée est caractéristique d'une ambiguïté de longue date « entre le soutien à l'intégration, d'une part, et la volonté de préserver la souveraineté nationale, de l'autre. [...] Garder à l'esprit ces objectifs contradictoires est la clé pour comprendre la logique derrière les initiatives françaises pour l'intégration et les réserves que la France avait tout au long du processus »<sup>64</sup>. Un manque de vision unifiée sur l'intégration peut être expliqué par la lutte entre la conception de Schuman et celle du général de Gaulle. Le Parti socialiste (PS) et les centristes sont parmi les partis traditionnellement pro-européens. Au sein de l'UMP, l'héritage de Charles de Gaulle, fondateur du parti, est senti; l'accent sur la souveraineté nationale française est toujours présent. Le Mouvement des Citoyens de Jean-Pierre Chevènement, le Parti Communiste, des petits partis d'extrême-gauche, de mouvance trotskiste ou d'extrême-droite et les souverainistes sont parmi les critiques de l'UE. En général, « l'opinion publique et la classe politique française sont, en effet, partagées entre une majorité assez large qui est pro-européenne et divers courants plus réticents, voire farouchement opposés »<sup>65</sup>. Ceci était valable lors des décennies de l'adhésion de la France, les résultats des élections européennes de 2014 ont montré la radicalisation de l'opinion publique<sup>66</sup>.

En République tchèque, dans la pensée de nombreux citoyens on a gardé une conception héritée du passé, selon laquelle Bruxelles présente un nouveau centre de pouvoir contre lequel il faut se tenir alerte. La République tchèque est connue en Europe

---

<sup>64</sup> Richard Balme, Cornelia Woll, « France : Between Integration and National Sovereignty », in *The member states of the European Union* Simon Bulmer, Christian Lequesne. (Oxford : Oxford University, 2005), p. 97.

<sup>65</sup> Jean-Robert Pitte, « La France et l'intégration européenne », *Bulletin de liaison des membres de la Société de Géographie*, No. spécial, (2009); p. 103.

<sup>66</sup> La victoire du Front national avec 24, 86 %. Disponible sur <http://www.france-politique.fr/histoire-elections-europeennes.htm> (consulté le 20 juillet 2014).

pour l'euroscepticisme, on peut citer l'explication de Lukáš Macek : « c'est une réputation en partie non méritée mais tout à fait compréhensible, bien évidemment à cause du président de la République, Václav Klaus, qui donne cette image ultra-eurosceptique à l'ensemble du pays. [...] Mais en pourcentage de la population finalement je ne pense pas que l'euroscepticisme soit si dominant que ça en République tchèque, mais il est très visible et très audible »<sup>67</sup>. Cette insatisfaction vient plutôt de l'ignorance du fonctionnement de l'Union européenne et d'une insuffisance de la campagne de promotion des valeurs européennes. Ce déficit est à reprocher aux élites politiques. De plus, la politique européenne tchèque a manqué de continuité dès l'entrée du pays dans l'Union européenne. Or, l'importance de l'entrée dans l'UE n'a jamais été mise en doute dès la création de la République tchèque indépendante en 1993, à l'exception du parti communiste (KSČM), pour des raisons idéologiques. Parmi les partis pro-européens, le parti social-démocrate (ČSSD), TOP 09 et le mouvement politique ANO 2011 ainsi que d'autres partis de taille ou d'importance plus petite présents au Parlement de la République tchèque dans les années 2009-2013 (KDU-ČSL, Strana zelených, VV). Le parti souverainiste Úsvit Přímé Demokracie Tomia Okamury supportant la démocratie directe est, par certaines de ses attitudes, un mouvement anti-européen.

L'Union européenne était un catalyseur des relations franco-tchèques dans les années 2009-2013. L'orientation de la politique nationale vis-à-vis de l'Union européenne a joué un rôle important dans les relations bilatérales. Tout en étant au pouvoir pendant une grande partie de la période 2009-2013, les gouvernements de droite (en République tchèque le gouvernement de l'ODS et en France celui de l'UMP) n'ont pas partagé les mêmes visions sur l'intégration européenne. L'attitude tchèque était euroréaliste lorsque l'attitude française était pro-européenne. On constate que la France et la République tchèque s'entendent mieux au moment où la première est gouvernée par la gauche. On peut l'expliquer par l'attitude pro-européenne du parti social-démocrate ČSSD contre l'« euroréalisme » de l'ODS, parti néolibéral et atlantiste. On a dû attendre le changement de la politique européenne de la République

---

<sup>67</sup> « L'euroscepticisme tchèque est une anomalie de l'histoire ». Entretien avec Lukáš Macek, 9 juin 2009. Disponible sur <http://www.radio.cz/fr/rubrique/faits/leuroscepticisme-tcheque-est-une-anomalie-de-lhistoire> (consulté le 25 juillet 2014).

tchèque jusqu'en automne 2013. En signalant son attitude pro-européenne, le gouvernement du social-démocrate Bohuslav Sobotka, formé avec le mouvement politique ANO et le parti politique KDU-ČSL, a ressuscité la coopération avec la France. La politique européenne de la France et de la République tchèque a constitué l'élément caractéristique qui les a séparées dans la période analysée.

#### **4.1.2 Facteurs Sarkozy et Klaus**

Le chapitre précédent a montré le fait que les relations franco-tchèques pendant les années 2009-2013 ont été influencées par les élites politiques au pouvoir. Cette observation confirme que le processus d'eupéanisation de la politique étrangère n'est pas unidirectionnel, on peut se servir du concept de Goetz et de Hix<sup>68</sup>, qui met en relief l'importance des acteurs et des institutions nationaux pour la transmission des impacts de l'intégration européenne sur les changements politiques au niveau national. On constate que les personnages des présidents français et tchèque ont marqué la coopération bilatérale d'une façon considérable. Les deux quinquennats consécutifs (2003-2013) du président tchèque Václav Klaus qui se sont croisés avec le quinquennat du président français Nicolas Sarkozy n'ont pas permis d'établir un dialogue constructif des chefs d'État. À la différence de plusieurs visites de Nicolas Sarkozy en République tchèque, il n'y avait pas de déplacement de Václav Klaus en France pendant la période de cinq ans. On pourrait trouver la raison dans l'antipathie mutuelle et dans l'indifférence du président tchèque pour la France. De plus, la responsabilité suprême du gouvernement en matière de la politique étrangère, ressortie de la Constitution tchèque, distingue la position du président tchèque du président français à qui la politique étrangère est attribuée en tant que son domaine réservé selon la Constitution de la Cinquième République française.

Nicolas Sarkozy a laissé une trace importante dans l'histoire de la République française et celle de l'Union européenne, sa personnalité a aussi influencé d'une façon marquante l'évolution des relations franco-tchèques. Dès son accession à la présidence

---

<sup>68</sup> Simon Hix, Klaus H. Goetz, Introduction : European Integration and National Political Systems, *West European Politics* Vol 23, No. 4 (2000); p. 20.

de la République en mai 2007, il a proclamé sa volonté de « rupture par rapport à plusieurs traditions de politique étrangère française. Étaient annoncés, en particulier, un rapprochement avec les États-Unis, un rééquilibrage de la politique française au Moyen-Orient, et un changement d'approche du continent africain »<sup>69</sup>. La politique sarkozienne était certainement très active : « la France sarkozienne ne saurait être accusée d'être passive... mais peut-être, à l'inverse, d'avoir pris trop d'initiatives »<sup>70</sup>. Les attitudes différentes des présidents français et tchèque vis-à-vis du rôle de l'Union européenne étaient nettes. On constate que « sa réactivité [ de Nicolas Sarkozy ] a été un facteur positif pour la construction européenne. Mais il n'a pas pris en charge les aspirations de ses partenaires et n'a pas su exprimer réellement l'intérêt général européen »<sup>71</sup>. Son hyperactivité, reprochée par de nombreux, était dans la période de la crise économique inévitable. Lorsque le président français était l'un des initiateurs du Traité de Lisbonne<sup>72</sup>, adopté le 13 décembre 2007 et mis en valeur en 2009, le processus de la ratification du Traité a rencontré l'obstacle dans le personnage du président tchèque qui avait imposé une exception tchèque. L'éloignement de l'ODS de la France pro-européenne, était accentué par le personnage du président Václav Klaus, fondateur du parti, économiste ultralibéral avec des opinions tranchées sur l'intégration européenne.

L'espoir a été mis dans les successeurs de tous les deux présidents. Le successeur de Nicolas Sarkozy qui l'a remplacé suite à son échec électoral au printemps 2012 a été choisi par de nombreux électeurs pour montrer une contestation de la politique du président de la République. Malgré l'espoir mis dans François Hollande, les préférences du nouveau président n'ont pas cessé de baisser (il a dû battre avec un taux record d'impopularité en novembre 2013). L'élection présidentielle au suffrage universel directe en 2013, la toute première de l'histoire de la République tchèque, a été gagnée par l'un de deux favoris du premier tour, Miloš Zeman, économiste et ex-premier ministre social-démocrate entre 1998 et 2002, qui a assumé la charge à partir de mars 2013. Bien qu'il plaide en faveur des relations avec les voisins de la République

---

<sup>69</sup> Frédéric Charillon. *La politique étrangère de la France : de la fin de la guerre froide au printemps arabe* (Paris : La Documentation française, 2011), 240 p. 147.

<sup>70</sup> F. Charillon, 2011, p. 154.

<sup>71</sup> Gérard Bossuat. *La France et la construction de l'unité européenne de 1919 à nos jours* (Paris : Armand Colin, 2012), 280 p. 228.

<sup>72</sup> Le successeur du Traité sur la Constitution pour l'Europe refusé dans les référendums en France et aux Pays-Bas en 2005.



tchèque, il a contribué au réchauffement des relations franco-tchèques par ses déclarations plus favorables vis-à-vis de l'Europe. En outre, il a annoncé la possibilité de prononcer une nouvelle appel d'offres pour la reconstruction de la centrale nucléaire. En effet, l'échec de la coopération potentielle dans le nucléaire entre la firme française Areva et la société énergétique tchèque ČEZ a influencé d'une façon considérable les relations entre la France et République tchèque.

### 4.1.3 Dialogue Paris-Prague interrompu

Les ministres des affaires étrangères Karel Schwarzenberg et Laurent Fabius ont discuté l'achèvement de Temelín pendant la rencontre le 4 octobre 2012 à Paris. Après l'annonce de l'élimination d'Areva de l'appel d'offres pour la construction de deux réacteurs dans la centrale nucléaire tchèque le jour suivant, aucune visite ministérielle n'a été effectuée jusqu'en 2014<sup>73</sup>. Au moment où Areva a été éliminée de l'appel d'offres, la France et la République tchèque ont perdu d'intérêt commun. L'échec de la potentielle coopération dans le domaine énergétique avait des impacts immédiats et durables sur les relations politiques bilatérales, non seulement dans le secteur énergétique.

Si on compare aux années précédentes, en raison de l'agenda des présidences de l'Union européenne, le dialogue était assez intense en 2009, et le début du gouvernement de Petr Nečas était aussi prometteur : en février 2011, le premier ministre tchèque a choisi Paris pour sa première visite à l'étranger hors de Bruxelles et des pays immédiatement voisins; il a rencontré le président Nicolas Sarkozy, le premier ministre François Fillon (pour signer le Plan d'Action du Partenariat stratégique), le ministre de l'industrie et de l'énergie Eric Besson (et le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf). Le ministre des affaires étrangères Karel Schwarzenberg a été reçu pour la première fois par son homologue Bernard Kouchner en septembre 2010 et pour la deuxième fois en mai 2011 par son nouvel homologue, Alain Juppé. Eric Besson, ministre français de l'industrie et de l'énergie, est arrivé à Prague en mai 2011, pendant

---

<sup>73</sup> le ministre délégué en charge des affaires européennes, Thierry Repentin est arrivé à Prague en mars, le nouveau premier ministre Bohuslav Sobotka a visité la France quelques mois plus tard.

sa visite on a signé le plan de coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire, (« road map »), suivis de Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, en octobre, et de Thierry Mariani, ministre du transport, en novembre 2011<sup>74</sup>. Le Ministère des Affaires étrangères de la République française allègue sur ses sites officiels sept visites bilatérales au cours de l'année 2012<sup>75</sup> avant l'interruption du dialogue.

La coopération bilatérale n'a pas donc donné l'occasion d'en profiter sur le niveau multilatéral. Par contre, la coopération multilatérale dans le cadre de l'Union européenne s'est déroulée dans les années 2009-2013 malgré l'impasse dans les relations bilatérales. La multilatéralisation de la coopération est évidente en cas de l'absence du dialogue franco-tchèque, mais le fait que les représentants de deux pays ne se sont pas rencontrés hors de l'Union européenne ne signale pas automatiquement l'européanisation de la politique étrangère. Les décisions sur la politique étrangère restent toujours soumises au pouvoir exclusif des États membres de l'Union européenne.

#### **4.1.4 Relations extérieures sans frontières communes**

La politique étrangère a été européanisée dans le sens où les sujets internationaux ont été discutés aux sommets des chefs d'États et de gouvernements à Bruxelles pour que l'Union européenne puisse adopter une attitude commune. Si on applique la théorie du néo-institutionnalisme sociologique, on comprend la protection de la paix en Europe (et dans le monde entier) comme une valeur sur laquelle l'Union européenne a été construite et qui pourrait mener à la création d'une politique étrangère commune. Néanmoins, on ne peut pas parler d'une vraie politique étrangère de l'Union européenne. On peut utiliser l'idée de Charlotte Bretherton selon laquelle « la PESC ne peut pas être considérée comme une politique commune dans un sens analogue à la politique commerciale commune; c'est plutôt un procès hautement institutionnalisé et complexe de consultation et de coopération entre les gouvernements des Membres États.

---

<sup>74</sup> Eliška Tomalová, « Francie v české zahraniční politice », in *Česká zahraniční politika v roce 2011*, 1ère éd. Michal Kořan (dir.). (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2012), p. 228.

<sup>75</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (section Dossiers Pays : République tchèque). Disponible sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

Néanmoins, là où il y a un consensus parmi les États Membres, une action commune efficace peut s'ensuivre »<sup>76</sup>. Les divergences des intérêts nationaux et la conception de la politique étrangère de chaque pays conditionnées de son histoire, des relations avec ses voisins et de son poids sur la scène internationale parlent contre l'unification possible de la politique étrangère des États membres de l'Union européenne. La France et de la République tchèque en sont la preuve, leurs priorités de la politique étrangère ne sont pas forcément identiques, ce qui est visible par exemple dans la politique de voisinage ou dans les relations avec les puissances mondiales.

Les succès de la politique de voisinage célébrés par tous les deux pays lors des présidences de l'Union européenne reflètent l'orientation vers des régions différentes : la France a mis en oeuvre le projet de l'Union pour la Méditerranée<sup>77</sup> en 2008 (sommet fondateur le 13 juillet 2008 à Paris), lorsque la République tchèque a lancé le Partenariat oriental<sup>78</sup> au cours du sommet du 7 mai 2009 à Prague. La France se concentre vers l'espace méditerranéen (considéré comme une sphère d'influence française et vu l'héritage des liens coloniaux), l'attachement au Sud de l'Europe et la relation privilégiée de la France avec des pays d'Afrique sont évidents. La République tchèque s'oriente vers ses voisins les plus proches (un attachement à l'Allemagne et à l'Autriche) et les pays du Groupe de Visegrad (la Slovaquie, la Pologne, la Hongrie). Elle s'engage dans la poursuite de l'élargissement dans son principe, supportant l'élargissement futur aux pays des Balkans occidentaux et l'Europe de l'Est et de la Turquie<sup>79</sup>, contrairement à la France, l'un des fervents contestataires de l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne.

Les relations avec les leaders des anciens blocs du monde bipolaire ne sont pas similaires non plus. L'importance des États-Unis est loin de se banaliser parce que « les États-Unis par sa présence militaire en Europe ainsi que par son aide politique et économique durant la période de reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre

---

<sup>76</sup> Charlotte Bretherton, John Vogler, « Common foreign and security policy : A political framework for EU external action? », in *The European Union as a global actor*. Charlotte Bretherton, John Vogler (dir.). (New York : Routledge, 2006). p. 162.

<sup>77</sup> Avec l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, Monaco, le Monténégro, la Palestine, la Syrie, la Tunisie, la Turquie.

<sup>78</sup> avec 6 pays – la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie et les 3 pays du Caucase (l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan)

<sup>79</sup> Le président Miloš Zeman s'est en revanche prononcé fermement contre l'entrée de la Turquie.

mondiale, ont joué un rôle substantiel dans les affaires politiques européennes tout au long de la guerre froide, et continuent d'influencer la politique de l'UE ainsi que le processus décisionnel au sein de l'UE et la prise des décisions des États membres »<sup>80</sup>. L'atlantisme et l'attachement de la République tchèque à l'OTAN était très visibles dans la période 2009-2013. La République tchèque soutient le partenariat EU-OTAN, elle a organisé un sommet informel UE-États-Unis en 2009 pendant la présidence de l'Union européenne. La politique très pro-américaine du gouvernement de l'ODS n'a pas été partagée par la France<sup>81</sup>. Néanmoins, la France a rejoint en 2008 après une longue absence les structures militaires de l'OTAN qu'elle avait quitté en 1966 pour contester l'influence américaine en Europe et la dominance des États-Unis dans l'OTAN. Les relations compliquées de la République tchèque avec la Russie témoignent d'une certaine animosité persistant du passé, en dépit des échanges économiques tchéco-russes denses. Les relations de la France avec la Russie ne sont pas tellement marquées par l'histoire communiste, à cela s'ajoute la distance géographique et celle entre les sociétés française et russe.

En conclusion, la France et République tchèque ont essayé d'européaniser la coopération en cherchant à unifier leurs attitudes vis-à-vis des sujets actuels, mais on n'a pas encore réussi à mettre en pratique la politique étrangère commune considérée comme institution au sens large. Il est le temps d'analyser la coopération franco-tchèque en matière de la défense et de vérifier s'il est possible d'amener les intérêts particuliers des États membres à l'unité pour lutter contre les menaces d'aujourd'hui.

## **4.2 Sécurité et la défense**

### **4.2.1 Réussite de l'alliance franco-tchèque au Mali**

Les relations franco-tchèques en matière de la défense sont très anciennes, elles datent de la création de l'armée tchécoslovaque (rappelons une mission du général Pellé en Tchécoslovaquie). Cette base historique pourrait signaler qu'on a sur quoi fonder la

---

<sup>80</sup> Eva Gross. *The Europeanization of national foreign policy: continuity and change in European crisis management* (Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2009), xiii.

<sup>81</sup> Entretien avec prof. Lequesne (9 janvier 2014).

coopération bilatérale de nos jours. Les relations franco-tchèques étaient dans les années 2009-2013 normalisées<sup>82</sup>, mais on ne peut pas dire qu'elles ont aidé à développer la coopération dans le cadre de l'Union européenne : la dernière rencontre des ministres de la défense s'est déroulée en 2008, on n'a organisé qu'une consultation sur la sécurité en octobre 2011 entre les représentants des sections chargées de l'agenda<sup>83</sup>.

Les présidences française et tchèque de l'UE sont devenues un motif de renforcement de la coopération, celle-ci a continué après les présidences notamment sur le plan de l'enseignement et l'entraînement militaire, objectifs réussis du Partenariat stratégique. Dans les années 2009-2013, le Centre de formation en langues étrangères de l'Université de défense de Brno a offert les cours enseignés par le professeur français aux 87 étudiants<sup>84</sup>. On a réussi à créer le Comité franco-tchèque pour l'armement en 2009 et les Français ont fourni de l'espace aux équipages tchèques pour l'entraînement des militaires en hélicoptères à la montagne, pendant deux semaines en juin 2013 dans les Pyrénées<sup>85</sup>. L'effort inachevé de renouveler l'Accord entre le Ministère de la Défense de la République fédérale tchèque et slovaque et le Ministère de la Défense de la République française sur la coopération militaire bilatérale<sup>86</sup>, norme juridique signée le 3 avril 1992, prouve que les États membres de l'Union européenne sont toujours attachés aux liens bilatéraux.

La France et la République tchèque n'ont participé qu'aux opérations menées par l'OTAN ou par l'Union européenne. Dans le cadre de la Force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF), sous commandement de l'OTAN, une équipe chirurgicale d'une dizaine de Tchèques ont joint pendant les années 2011 et 2013 le staff médical de l'hôpital militaire français de Kaboul (Rôle 3). Le second exemple est la mission EU TM Mali. Il s'agit d'une opération dirigée par la France sous l'égide de l'Union européenne, selon Gloria Okemuo « la situation de sécurité était si grave que la France ne pouvait pas être accusée d'ingérence néocoloniale. En effet, l'intervention française au Mali pourrait passer pour une réponse inévitable et honorable vis-à-vis de

---

<sup>82</sup> Entretien avec un représentant du Ministère tchèque de la défense (3 juin 2014).

<sup>83</sup> Entretien avec le représentant du Ministère de la défense de la République tchèque (3 juin 2014).

<sup>84</sup> Statistiques du Centre de formation en langues étrangères de l'Université de défense de Brno.

<sup>85</sup> Entretien avec le représentant du Ministère de la défense de la République tchèque (3 juin 2014).

<sup>86</sup> Ujednání mezi Federálním ministerstvem obrany České a Slovenské Federativní Republiky a Ministerstvem obrany Francouzské republiky o dvoustranné spolupráci ve vojenské oblasti

l'inertie de l'UE »<sup>87</sup>. Cette mission s'inscrit dans la conception défendue par président Sarkozy car « son choix préféré est de faire de la France une nation-cadre pour les opérations de l'Union, et de faire confiance à la 'famille occidentale' pour la sécurité et la défense »<sup>88</sup>. L'engagement dans cette région correspond aux priorités européennes car « les Balkans et l'Afrique subsaharienne depuis le début ont été considérés comme une responsabilité européenne »<sup>89</sup>. Précédée de l'intervention militaire française de trois mois à partir du 11 janvier 2013, la mission de l'Union européenne lancée pour former l'armée malienne a commencé le 1er avril 2013. Les Français ont apprécié la participation tchèque, ce qui a été confirmé par l'un des interviewés : « il y a un engagement très significatif tchèque au Mali dans l'opération EU TM dont on se félicite, il se passe très bien, et les Tchèques se rendent compte des intérêts européens qui sont là-bas »<sup>90</sup>. La République tchèque est devenue le cinquième contributeur<sup>91</sup> dans le cadre de la mission (derrière la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni), avec une unité d'une cinquantaine de soldats qui ont assuré la protection du siège de la mission de l'UE et qui ont formé des soldats de l'armée malienne.

On peut évidemment observer la multilatéralisation des actions militaires, néanmoins ces deux missions ont permis à la France et à la République tchèque de développer en même temps une coopération bilatérale. La France a préféré être rejointe par d'autres pays dans ses interventions pour des raisons rationnelles. Alain Juppé, ministre de la Défense à cette époque-là, a expliqué l'importance de la coopération dans le domaine de la défense entre les États membres de l'Union européenne lors de son discours à Strasbourg : « nous sommes tous dans une situation budgétaire difficile, il faut rechercher toutes les opportunités de mutualisation et de partage des capacités et des compétences »<sup>92</sup>. Il paraît qu'on a lancé la coopération principalement pour soulager les budgets des missions nationales. En arrivant à cette conclusion, on devrait se demander si une politique de sécurité commune est réalisable.

---

<sup>87</sup> Gloria Okemuo. « The EU or France? The CSDP Mission in Mali the Consistency of the EU Africa policy », *Liverpool Law Rev* Vol. 34 (2013); p. 238.

<sup>88</sup> G. Bossuat, 2012, p. 216.

<sup>89</sup> Eva Gross, 2009, xi.

<sup>90</sup> Entretien avec l'ancien Ambassadeur de France à Prague (10 janvier 2014).

<sup>91</sup> Une unité de 34 soldats tchèques a protégé le siège de la mission de l'UE, 4 instructeurs militaires qui ont formé l'armée malienne au printemps 2014.

<sup>92</sup> Discours à Strasbourg le 10 décembre 2010. À trouver dans : André Dumoulin, « PSDC : le jeu des lettres et des directoires », *Politique étrangère* Vol. 76, No. 3 (2011); p. 664.

#### 4.2.2 Viabilité de la PESD

La France et la République tchèque ne sont pas partenaires stratégiques, pour la France c'est notamment le Royaume-Uni ou l'Allemagne<sup>93</sup>, lorsque pour la République tchèque ce sont ses voisins et les membres du Groupe V4. En outre, les moyens pour atteindre leurs objectifs ne sont pas équivalents, les capacités militaires non plus, d'où vient la position différente de la France et de la République tchèque. Pourtant, elles font face aux mêmes menaces de sécurité sur le Vieux Continent. La paix est une valeur désirée par les États membres de l'Union européenne qui les incite à coopérer et qui fait les divergences moins importantes.

Les missions au Mali et à Kaboul ont rendu juste l'idée que « la gestion européenne des crises, non seulement par le lancement de missions de la PESD, mais également par la formulation et la mise en œuvre de politiques communes en réponse à des crises internationales, a mûri considérablement depuis l'établissement de la politique en 2001 et des premières discussions sur le lancement d'une opération de la PESD »<sup>94</sup>. On peut observer l'effort de coopérer dans la défense pour des raisons pragmatiques, mais pas nécessairement pour des raisons idéalistes. Ce domaine touche des compétences auxquelles les États membres ne sont pas prêts à renoncer. On le retrouve dans l'article 3a du Traité sur l'Union européenne (TUE) qui précise que l'Union européenne « doit respecter les fonctions essentielles [des États membres], dont la sauvegarde de l'intégrité territoriale de l'État, le maintien de la loi et de l'ordre, ainsi que la préservation de la sécurité nationale »<sup>95</sup>. Même si la France et la République tchèque ont coopéré dans les missions sous l'égide de l'UE, ce sont toujours les armées nationales qui y ont participé. L'eupéanisation de la défense ne signifie pas nécessairement la création de l'armée européenne, mais on peut présumer qu'elle consoliderait le sentiment d'appartenance. On a déjà essayé de mettre en œuvre des groupes de bataille (EU battlegroups) pour établir des unités composées des soldats venant des États membres de l'Union européenne, mais la France et la République tchèque n'ont pas participé aux mêmes groupes. Le développement des capacités militaires communes n'a pas reçu jusqu'à présent un support nécessaire : « au fond, le

---

<sup>93</sup> André Dumoulin, « PSDC : le jeu des lettres et des directoires », *Politique étrangère* Vol. 76, No. 3 (2011); p. 661-671.

<sup>94</sup> E. Gross, 2009, xii.

<sup>95</sup> Traité sur l'Union européenne (TUE).

défaut essentiel de la PSDC, c'est le manque de volonté politique : volonté de dépenser assez pour la défense, de dépenser intelligemment, de déployer ses moyens militaires. Cette volonté ne peut pas être créée par des institutions ou par un traité »<sup>96</sup>.

Malgré les efforts de créer une politique européenne, l'OTAN est resté le fondement de la défense collective. L'europeanisation du domaine a fait face au même obstacle que la politique étrangère; la Politique de sécurité et de défense commune n'est restée que sous la forme d'un concept. Ensuite, on va essayer d'examiner les domaines dans lesquels le rôle de l'Union européenne est plus important car elle a gagné les compétences dans ces domaines, c'est-à-dire la justice et les affaires intérieures, l'environnement, le transport et le marché intérieur.

---

<sup>96</sup> Anand Menon, « La politique de défense européenne après le traité de Lisbonne : Beaucoup de bruit pour rien », *Politique étrangère* Vol. 76, No. 2 (2011); p. 384.



## 5 Compétences partagées entre l'Union et les États membres

### 5.1 Justice et Affaires intérieures

#### 5.1.1 Collaboration des forces de police

La coopération franco-tchèque en matière des affaires intérieures n'était pas intense, elle s'est comptée de quelques cas par an dans les années 2009-2013<sup>97</sup>. Les actions en termes opérationnels et techniques ont toujours donné un résultat utile, pour cela on peut résumer que la coopération était « stable et mutuellement profitable »<sup>98</sup>. On peut voir que pour la France et la République tchèque la coopération bilatérale n'a pas perdu d'importance : les deux pays avaient l'intention de l'institutionnaliser en mettant à jour l'Accord bilatéral sur la coopération dans le domaine de la police, de l'ordre public et de l'administration publique<sup>99</sup>, signé en 1997 et élaboré par la législation européenne. Elle ont conclu le 16 décembre 2010 un autre document bilatéral, l'Accord entre le Gouvernement de la République tchèque et le Gouvernement de la République française relatif à la coopération dans le domaine de l'intervention de la protection civile, de prévention et d'urgence<sup>100</sup>. Or, le processus de ratification n'a été terminé qu'en République tchèque (en mai 2011). Les Tchèques ont beaucoup apprécié la mission de l'Attaché français de Sécurité Intérieure auprès du Service de Sécurité Intérieure de l'Ambassade de France. Faute de protocole sur la mise en oeuvre de l'Accord de réadmission, réglementant l'expulsion d'un ressortissant d'un pays par l'autre, signé en 1997, l'accord n'est pas finalement entré en vigueur.

Les objectifs indiqués dans le Partenariat stratégique reflètent le fait que les deux pays partagent les frontières extérieures, bien qu'ils ne soient pas de voisins immédiats : le renforcement de la coopération des agents de police dans les aéroports internationaux, la coopération coordonnée pour résoudre des situations de crise au niveau bilatéral et multilatéral, la création des équipes communes d'enquête, l'intensification de la

---

<sup>97</sup> Déclaration officielle du Ministère de l'Intérieur de la République tchèque (3 juin 2014).

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> dvoustranná smlouva o spolupráci v oblasti policie, veřejného pořádku a veřejné správy

<sup>100</sup> Dohoda mezi vládou České republiky a vládou Francouzské republiky o spolupráci v oblasti ochrany obyvatelstva, prevence a řešení mimořádných situací

coopération des forces de police et de douanes, l'approfondissement de la coopération transfrontalière et celle en matière pénale.

Pourtant, la multilatéralisation de la coopération a prévalu. Les sujets de la sécurité intérieure étaient traités dans le cadre de l'UE : les rencontres des chefs de la police se sont faites sous la direction de Bruxelles. L'échange d'expériences (à savoir les séminaires, les stages des employés des forces de sécurité de l'État etc.) avait lieu entre les écoles de police supérieures et dans le cadre du CEPOL (Collège européen de police). La France et la République tchèque ont participé à deux projets : « EU – China Police Training Project », initiative de l'Union européenne pour la formation de la police chinoise, la France étant le leader du consortium d'États dont la République tchèque faisait partie. L'autre projet était celui de la Commission européenne « All Together Against CBRN Threats », il s'agissait de l'entraînement et de l'équipement des unités policières spéciales pour la coopération internationale en matière de l'action contre des attaques terroristes par les matières dangereuses de type CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire). Ce projet multilatéral a donné en même temps l'occasion de la coopération étroite bilatérale<sup>101</sup>. La coopération bilatérale s'est donc produite exclusivement avec la participation d'autres membres de l'Union européenne.

### **5.1.2 Libre circulation des personnes**

Notre hypothèse que les contacts entre les États membres de l'Union européenne ne cessent d'importer se confirme en matière de la sécurité intérieure et de l'immigration : « toutes les deux formes, bilatérale et multilatérale, de la coopération judiciaire et policière en Europe sont en voie d'engagements mutuels envers l'approche commune des enjeux de sécurité, tandis que les pratiques et l'expérience indiquent la consolidation d'un modèle européen de sécurité émergent »<sup>102</sup>. En mars 2010, la Commission européenne a présenté la stratégie de sécurité interne pour la période 2010-2014, adoptée par le Conseil Justice et affaires intérieures et approuvée par le Conseil européen : « dans la stratégie de sécurité interne (ISS) de l'Union européenne (2010), le

---

<sup>101</sup> Déclaration officielle du Ministère de l'Intérieur de la République tchèque (3 juin 2014).

<sup>102</sup> Dorin I. von Dolghi, Ioan Bogdan, « Cross-Border Perspectives on Police and Judicial Cooperation in the European Union », *Eurotimes* Vol. 15 (2013); p. 181.

concept de sécurité interne est considéré comme un concept large et complet comprenant multiples secteurs afin de répondre aux principales menaces et celles qui ont un impact direct sur la vie, la sécurité et le bien-être des citoyens »<sup>103</sup>.

Le volet «Justice and Home affairs» est réglementé d'une mesure considérable par la législation européenne. Bien que la France n'avoisine pas la République tchèque, elles sont connectées dans l'espace Schengen (la France a participé à sa création, tandis que la République tchèque n'y est entrée qu'en décembre 2007). La protection des frontières extérieures et la lutte contre la criminalité ont unifié les intérêts communs de toute l'Union européenne dans les années 2009-2013. L'espace Schengen a facilité la circulation à l'intérieur de l'Union européenne, y compris les activités criminelles. L'effort de préserver la sécurité à l'intérieur de l'espace Schengen a cimenté les nations européennes habitant le même territoire.

Les intérêts nationaux de la France et de la République tchèque ne sont nuancés qu'en fonction des flux migratoires : la France a été concernée par l'immigration venant du Sud (l'Afrique et les Balkans), lorsque la République tchèque a fait face surtout à l'immigration venant des pays de la CEI (Communauté des États indépendants), de Chine et du Vietnam. La France a été touchée par l'arrivée massive d'immigrés tunisiens, égyptiens ou libyens sur les côtes françaises en conséquence des bouleversements dans le monde arabe. La France était l'initiateur du Pacte européen sur l'immigration et l'asile, adopté sous la présidence de l'UE en 2008, dont l'objectif est d'aider les pays en transition, d'améliorer la coordination des politiques migratoires des pays membres de l'Union européenne (en ce qui concerne la maîtrise des flux, la lutte contre l'immigration irrégulière, le respect du droit d'asile, la solidarité entre États membres etc.).

Bien qu'on donne la priorité à la solution européenne, on a travaillé en même temps sur les relations bilatérales. Les deux pays avaient l'intention d'élargir leur coopération en terme de sécurité intérieure. L'intégration européenne a incité la France et la République tchèque à la coopération, mais on ne peut pas forcément dire que grâce à la coopération bilatérale, on a coopéré au niveau européen.

---

<sup>103</sup> Dorin I. von Dolghi, Ioan Bogdan, 2013, p. 179.

### 5.1.3 Agenda judiciaire à l'échelle européenne

En matière de la justice, on a observé la même évolution que dans la plupart des domaines. L'intensification des contacts est liée à la période des présidences de l'Union européenne, la coordination et la transmission de l'agenda européen ont exigé une coopération bilatérale plus intense. Pendant la présidence tchèque de l'Union européenne, des conférences et des séminaires sur le droit pénal et civil ont été organisés à Prague avec la participation des partenaires français.

Comme réussite bilatérale, on peut considérer la coopération entre les cours françaises avec la Cour supérieure de Prague<sup>104</sup>. L'affectation du juge de liaison de la République tchèque auprès du Ministère français de la Justice était aussi très reconnue. Cette personne a exercé sa fonction du 1er juillet 2008 jusqu'au 30 juin 2009, elle a contribué au renforcement de la coopération entre les deux ministères en question, à la facilitation d'échanges d'informations, elle a assumé aussi les affaires consulaires en matière de la justice et elle a représenté la République tchèque dans les forums professionnels<sup>105</sup>. La coopération bilatérale s'est déroulée également à propos de l'enseignement de la langue française. L'Académie de Justice de la République tchèque et l'IFP ont offert des cours de français pour les employés du Ministère tchèque de la Justice. L'Académie de Justice était aussi chargée de l'administration des stages pour les juges tchèques, organisés dans le cadre du Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ). En revanche, les circonstances favorables ne sont pas venues à propos d'une coordination plus étroite de la mise en oeuvre du projet de E-Justice européenne en raison des différences techniques des systèmes français et tchèque.

On constate l'interpénétration du bilatéral et du multilatéral. La tendance vers la multilatéralisation de la coopération dans le domaine de la justice semble logique. De l'autre côté, elle ne peut pas remplacer les actions développées entre deux États membres de l'UE. On peut appliquer la théorie du né-institutionnalisme sociologique. Les relations bilatérales ont existé toujours dans la période analysée, mais la France et la République tchèque ont préféré étendre la coopération dans le domaine de la justice car leurs systèmes juridiques sont liés par le droit européen. C'est un ensemble des

---

<sup>104</sup> Déclaration officielle du Ministère de l'Intérieur de la République tchèque (3 juin 2014).

<sup>105</sup> Ibid.

principes qui donnent une autorité morale. Le droit européen rend les particularités nationales moins importantes. L'essentiel était d'assurer la justice à tous les personnes présentes sur le territoire de l'Union européenne.

Dans les chapitres qui viennent, on va voir les tendances similaires dans le cas de l'environnement, le transport et l'énergie où les États membres ont renoncé, en comparaison avec la politique étrangère, à leurs intérêts nationaux à l'avantage de ceux de l'Union européenne.

## **5.2 Environnement : préoccupation de tout le monde**

Dans le domaine de l'environnement, c'est la politique européenne qui a motivé la France et la République tchèque à coopérer, e.g. le Ministère de l'environnement de la République tchèque et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie de la République française ont commencé à coopérer davantage déjà en 2006, à l'occasion de la préparation du Paquet énergie-climat, mécanisme législatif adopté par la Commission européenne en 2008 : « les 15 pays qui étaient membres de l'UE avant 2004 (UE-15) se sont engagés à réduire leurs émissions collectives de 8 % par rapport au niveau de 1990 sur la période allant de 2008 à 2012. [...] La plupart des États membres qui ont rejoint l'UE depuis 2004 ont également des objectifs de réduction de 6 % ou 8 % »<sup>106</sup>. Néanmoins, cela ne veut pas dire que la France et la République tchèque ont manqué de contacts bilatéraux.

Bien que la coopération soit en baisse après la période des présidences française et tchèque de l'UE, les relations sont restées au cours des années 2009-2013 très bien établies<sup>107</sup>. Les relations ont une base solide datant de 1991, l'année d'établissement de l'Office de la coopération franco-tchèque pour l'environnement<sup>108</sup> qui a rendu la communication entre les organes français et tchèques plus facile. L'initiative appelée la

---

<sup>106</sup> EU action on climate. Disponible sur [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu).

<sup>107</sup> Entretien avec un représentant du Ministère de l'environnement de la République tchèque (6 juin 2014).

<sup>108</sup> Kancelář česko-francouzské spolupráce pro životní prostředí

Semaine du développement durable<sup>109</sup> en République tchèque, introduite en 2006 par la France et la République tchèque, est une preuve de la multilatéralisation des actions en matière environnementale. C'était un cycle de séminaires destiné au grand public organisé par le Ministère de l'Environnement, par l'Ambassade de France à Prague et par d'autres institutions et organisations venant des pays différents.

Au cours des années 2009-2013, la France et la République tchèque ont donné la priorité à la coopération au niveau européen. La politique commune de l'environnement a été créée sur l'idée que préserver la planète pour les prochaines générations est une obligation morale des vivants. L'Union européenne peut devenir un acteur global en matière de l'environnement au cas où les États membres se mobilisent ensemble : « quels que soient les défauts de la PESC, le leadership climatique représente une arène dans laquelle le succès pourrait être rapporté et dans lequel l'UE pourrait être considérée comme une 'puissance' constituante [...], dirigeant la construction du régime, faisant la médiation entre les mondes développé et en développement et battant le gouvernement américain par rapport au climat et à d'autres questions »<sup>110</sup>. La protection de l'environnement implique des objectifs écologiques, indiqués également dans le Partenariat stratégique : l'augmentation de l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, la gestion des déchets, le contrôle de la pollution de l'air, le support du développement durable en ce qui concerne le transport en commun etc. Les changements climatiques sont à la une des préoccupations des Européens; la France deviendra un pays hôte de la XXIe conférence de l'ONU sur le climat et de la XIe session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto en 2015, qui prendra la suite de la réunion à Doha en 2012 où le prolongement du Protocole de Kyoto jusqu'en 2020 a été négocié.

Vu son caractère technique, la sphère environnementale a connu une réglementation significative de la part de l'Union européenne. En conséquence, l'eupéanisation du domaine a ouvert la possibilité de partager des expériences et des informations pour faciliter l'application des directives européennes et des traités

---

<sup>109</sup> Týden udržitelného rozvoje

<sup>110</sup> John Vogler, « The Challenge of the Environment, Energy, and Climate Change », in *International relations and the European Union*. Christopher Hill and Michael Smith (dir.). (Oxford : Oxford University Press, 2011), p. 350.

internationaux. On peut observer le même processus que dans le cas de la justice et les affaires européennes : la coopération multilatérale dans le cadre de l'Union européenne a promu la coopération bilatérale. Il faut vérifier si le domaine du transport a vu une évolution similaire.

### **5.3 Transport à la traîne ?**

La disparité marquante des systèmes de transport de la France et la République tchèque n'a pas favorisé le développement d'une coopération plus intense au niveau bilatéral dans les années 2009-2013, à l'exception d'une courte période des présidences en 2008/2009. La coopération dans le domaine de transports et d'infrastructures s'est passée à travers la politique européenne s'appliquant à l'optimisation du potentiel de chaque mode de transport. La mise en oeuvre de la politique commune a permis une synergie institutionnelle entre la France et la République tchèque quoique la distance géographique ait empêché la convergence des réseaux de transports terrestres (routier et ferroviaire). On peut observer l'impact de l'adhésion de la France et de la République tchèque dans l'Union européenne sur la coopération bilatérale, ce n'était pas nécessairement la base bilatérale qui a facilité la coopération, mais le partage des compétences entre l'UE et les États membres qui a mené à l'institutionnalisation de la coopération multilatérale.

La politique européenne du transport est l'une des premières politiques communes de l'Union européenne. Le fonctionnement du marché intérieur et la protection de l'environnement sont les objectifs qui ont rapproché la France et la République tchèque dans les années 2009-2013 malgré l'absence des frontières communes : « la Commission européenne a fixé la direction de la politique européenne commune, fondée sur les principes de libre accès aux marchés européens de transport, sur l'établissement des normes minimales de la réglementation financière, sociale et technique et, encore plus restreinte, sur l'adaptation des différents objectifs politiques, par exemple en mettant l'accent sur l'importance du transport respectueux de

l'environnement »<sup>111</sup>. L'aspect écologique du transport a donné à politique européenne du transport une dimension supplémentaire. On s'est mis d'accord sur les actions écologiques dans le Partenariat stratégique : le développement durable des transports, la minimalisation ou la modération des impacts des transports sur l'environnement, les moyens de transport respectueux de l'environnement, la réduction de la pollution de l'air, le renforcement de la coopération dans le domaine des transports en commun.

L'intérêt commun de la France et de la République tchèque pour l'espace interplanétaire signale une force coopérative au niveau bilatéral. Toute la période analysée a été accompagnée par l'effort de négocier un document constituant la coopération spatiale, la forme finale du Traité relatif à la coopération dans l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques<sup>112</sup> a été conclue entre la République tchèque et la République française en mai 2014. Le tout premier accord bilatéral dans ce domaine avec la France, puissance spatiale, est considéré comme un grand succès pour la République tchèque et il signale que les États membres n'ont cessé de mettre en valeur la coopération bilatérale<sup>113</sup>. On pourrait élargir la recherche commune franco-tchèque de nouveaux sujets : le potentiel repose sur l'usage des infrastructures de l'avenir et l'usage des systèmes de transports intelligents et des technologies intelligentes (la navigation par satellite etc.), supporté par la stratégie européenne Agenda digital, d'autant plus que la GSA (Agence européenne GNSS) a son siège à Prague.

Le Ministère du Transport de la République tchèque et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie de la République française, acteurs principaux responsables de l'agenda, ont adopté des normes communes facilitant la coopération. Reste à savoir si la coopération franco-tchèque répandra à l'échelle européenne et les deux pays deviendront initiateurs de la politique spatiale européenne de la même manière que dans le secteur énergétique.

---

<sup>111</sup> Dirk Lehmkuhl, « Harmonisation and convergence? National responses to the common European transport policy », *German Policy Studies* Vol. 2, No. 4 (2002); p.5.

<sup>112</sup> Smlouva mezi Českou republikou a Francouzskou republikou o spolupráci v oblasti průzkumu a využití kosmického prostoru k mírovým účelům

<sup>113</sup> Entretien avec un représentant du Ministère du Transport de la République tchèque (6 juin 2014).



## **5.4 Énergie : Initiateurs de la stratégie européenne**

La France et la République tchèque ont annoncé la stratégie commune en matière de l'énergie à l'occasion du Conseil des ministres des Affaires étrangères et européennes le 31 janvier 2011. Pendant la conférence de presse, le ministre français des Affaires européennes Laurent Wauquiez et le ministre tchèque des Affaires étrangères Karel Schwarzenberg ont parlé de « l'enjeu prioritaire que constitue, pour la France et la République tchèque, la mise en place d'une stratégie énergétique européenne ambitieuse pour soutenir la compétitivité de l'industrie européenne, permettre un accès plus sûr et plus facile à l'énergie pour les citoyens de l'Union et contribuer à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre<sup>114</sup> ». Dans la déclaration, il a y trois préoccupations discutées au niveau européen : la nécessité de créer le marché intérieur, de travailler sur la sécurité énergétique et d'inclure l'écologie dans la conception énergétique.

La question de la sécurité énergétique était traitée dans le « road map » adopté en mai 2011 par la France et la République tchèque, ce document a envisagé un projet de coopération dans le domaine du nucléaire. Le concept français de feuille de route (« road map ») a été développé pour identifier les activités potentielles de la coopération et fixer une stratégie commune impliquant l'organisation du calendrier des activités. La France et la République tchèque ont préféré intégrer la coopération dans le cadre de l'Union européenne à cause de l'interconnection des réseaux nationaux : « la création d'un grand marché communautaire du gaz et de l'électricité appliquant des normes communes incite fortement les investissements dans les nouvelles installations, ce qui renforce la sécurité en matière d'approvisionnement et permet une solidarité accrue entre les États membres en cas d'interruption de ravitaillement – quelle que soit son origine – grâce à un réseau européen interconnecté »<sup>115</sup>.

L'importance de la politique énergétique à l'échelle européenne a été confirmée par l'éclatement de la crise gazière pendant la présidence tchèque de l'Union européenne en 2009. L'objectif était de réduire la dépendance de l'Europe aux

---

<sup>114</sup> Coopération franco-tchèque dans le domaine du nucléaire. Disponible sur [www.france.cz](http://www.france.cz).

<sup>115</sup> Alejo Vidal-Quadras. Marché intérieur de l'énergie : quelles perspectives pour demain ? *Politique internationale*, No. 137 (2012); p. 350.

approvisionnement en gaz en provenance de la Russie, (pour la République tchèque, fournisseur de plus de la moitié de la consommation énergétique tchèque). Or, la création du marché européen interne du gaz et de l'électricité et la préservation de la diversité des sources d'énergie sont devenues de vrais enjeux d'une politique européenne énergétique à laquelle s'opposent les intérêts stratégiques des États membres : « en regardant la diversité de la situation énergétique au sein de l'UE, l'idée elle-même d'une politique commune était irréaliste il y a quelques années. Néanmoins, une vision partagée de créer un marché unique de l'énergie a toujours existé entre les États membres<sup>116</sup> ». La France a supporté sur le terrain européen une obligation ambitieuse de réduire le taux d'émissions de CO<sub>2</sub> et d'inclure les actions sur les énergies renouvelables dans une nouvelle politique énergétique européenne 2030, mise à jour du Paquet de 2008. La République tchèque, par contre, a fait partie du groupe des pays contre l'obligation concernant la part des énergies renouvelables (la réglementation endommagerait des secteurs de l'industrie) plaidant pour la répartition des différentes sources d'énergie dans le mix énergétique selon les conditions concrètes de l'État.

Les relations économiques et commerciales dans les années 2009-2013 sont assez complexes. Les efforts d'eupéaniser l'industrie datent du début de l'intégration européenne elle-même. La volonté de garder la paix s'est inscrit dans la création du marché du charbon et de l'acier. Il faut distinguer plusieurs aspects qui ont joué dans les relations à partir de la réglementation jusqu'aux échanges commerciaux.

## **5.5 Relations économiques et commerciales**

### **5.5.1 « Business » franco-tchèque**

Grâce à la même tradition industrielle, les intérêts de la France et de la République tchèque ont convergé au cours des années 2009-2013 sur les secteurs de l'industrie de la construction, des technologies de pointe, des produits alimentaires, du transport et de l'infrastructure, et du tourisme. On parle de la «complémentarité»<sup>117</sup> des

---

<sup>116</sup> Vicki L. Birchfield, John S. Duffield. *Towards a Common European Union Energy Policy*. (New York : Palgrave Macmillan, 2011), p. 145-146.

<sup>117</sup> Entretien avec un représentant de l'Ambassade de la République tchèque à Paris (9 janvier 2014).

économies française et tchèque, la République tchèque est un sous-traitant important de la France. Selon un diplomate tchèque, la coopération était profitable pour toutes les deux parties une fois que les hommes d'affaires français et tchèques ont réussi à surmonter la barrière de la langue et se sont adaptés aux pratiques commerciales différentes de leurs partenaires<sup>118</sup>. L'intérêt des investisseurs français pour le marché tchèque et l'augmentation de l'export tchèque en France au début de la période analysée ont reflété les besoins de ces deux pays : les Tchèques sont considérés par les Français comme fournisseurs qui offrent leurs services à des prix abordables<sup>119</sup>.

Dans le bilan commercial, on reconnaît les effets négatifs de la situation économique dans les années 2009-2013 : « si les échanges commerciaux bilatéraux ont progressé de 140 % en 10 ans, la France accuse avec la République tchèque, 2ème partenaire parmi les nouveaux Etats membres de l'UE, son premier déficit commercial en Europe centrale (2, 2 Mds€ en 2013). [...] Pour autant, la France était dans les années 2009-2013 le 5ème partenaire économique de la République tchèque (4ème client, 9ème fournisseur, 6ème investisseur), avec une progression du volume global des échanges. La République tchèque était en 2013 le 26ème client et 17ème fournisseur de la France »<sup>120</sup>. Les marques tchèques ayant le plus de succès en France dans les années analysées sont celles-ci : LINET (lits hospitaliers), ŠKODA (industrie automobile), MMCité (design), LASVIT (installations en verre, sculptures et éclairage design), MOSER (produits verriers). La présence française en République tchèque a compris l'usine PSA (Toyota-Peugeot-Citroën), Société générale (Komerční Banka), Axa, Véolia, Buygues, Vinci, Alstom et d'autres marques dans le domaine agro-alimentaire, des services etc.

Le support des échanges franco-tchèques s'est effectué par plusieurs actions. Premièrement, par l'utilisation des services offerts par les médiateurs de la coopération : l'Agence pour le développement international des entreprises (UBIFRANCE), l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII), la Chambre de commerce franco-tchèque (CCFT) ou bien l'Agence nationale de promotion du commerce du

---

<sup>118</sup> Entretien avec un représentant de l'Ambassade de la République tchèque à Paris (9 janvier 2014).

<sup>119</sup> Ibid.

<sup>120</sup> Dossiers – pays. La France et la République tchèque. Présence économique. Disponible sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

Ministère de l'Industrie et du Commerce de la République tchèque à Paris (CzechTrade), Czech Export Bank etc. Deuxièmement, par l'organisation des événements – des salons internationaux à Paris avec la participation tchèque (e.g. en 2011 le Salon SIMA et en 2011 et 2013 le Salon EQUIP AUTO, le Salon Maison et Objet en 2012 et 2013, le Salon EUROSATORY ou bien le Salon POLLUTEC à Lyon<sup>121</sup>) ou bien du Forum des jeunes hommes d'affaires franco-tchèques, du séminaire en matière de l'aérospatiale ou du Séminaire territorial sur la France, toutes les trois initiatives organisées par la République tchèque<sup>122</sup>. Troisièmement, par la mission de la diplomatie économique, dans le cadre de laquelle, on a accueilli une délégation des chefs d'entreprises.

Le marché intérieur a dicté des règles des échanges, le commerce lui-même a pourtant gardé son caractère bilatéral. Une série d'événements organisés pendant les présidences de l'Union européenne ont servi de campagne de promotion pour le « business » franco-tchèque (initiative «Année économique franco-tchèque» introduite en juillet 2008<sup>123</sup>). En conséquence, on a réussi à stimuler la coopération entre les firmes françaises et tchèques, en particulier sur le plan régional, et à supporter l'échange d'expériences (sous la forme des stages dans les entreprises etc.). L'événement européen a eu donc l'impact positif sur les relations bilatérales. Les échanges commerciaux entre la France et la République tchèque ont continué en raison de la loi de l'offre et de la demande en dépit de l'affaire Areva.

### **5.5.2 « Affaire » Areva**

La volonté de révaloriser l'énergie nucléaire à des fins civiles en Europe a rapproché la France de la République tchèque et « l'énergie nucléaire est devenue le thème principal et le thème le plus visible du point de vue médiatique dans les relations franco-tchèques en 2011, et un symbole de l'accomplissement du Partenariat stratégique

---

<sup>121</sup> Bilan du Plan d'Action du Partenariat stratégique entre la France et la République tchèque, mis à la disposition de la part du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la République tchèque (5 juin 2014).

<sup>122</sup> Ibid.

<sup>123</sup> Ambassade de la République tchèque à Paris - Les relations économiques et commerciales. Disponible sur [www.mzv.cz](http://www.mzv.cz).

»<sup>124</sup>. En outre, le contexte européen des années 2009-2013 a été favorable à la coopération entre la France et la République tchèque. Le recul des grandes puissances du nucléaire (l'Allemagne et l'Italie) a incité la France à chercher un nouveau partenaire parce qu'elle n'avait pas l'intention de se débarrasser du nucléaire, sa principale source de production d'électricité (représentant à peu près 75 %<sup>125</sup> de la production, 35 % en République tchèque<sup>126</sup>). Comme prévu dans le Partenariat, on a créé le groupe de travail énergie franco-tchèque qui s'est réuni à trois reprises (à Prague et à Paris en 2010, 2011 et 2012) pour faciliter l'échange franco-tchèque. En 2011, on a donné l'existence au Forum européen de l'énergie nucléaire (ENEF), structure multilatérale permettant l'échange d'idées parmi les pays favorisant le nucléaire, dont la séance plénière annuelle est organisée tour à tour à Prague et à Bratislava.

Le nucléaire est devenu une grande opportunité d'investissement pour la France en République tchèque. La firme française Areva a déposé, le 2 juillet 2012, sa candidature à la procédure de l'appel d'offres (lancé en août 2009 par la société énergétique tchèque ČEZ) pour la construction de deux réacteurs, le contrat était estimé à plusieurs milliards d'euros. Le projet d'extension de la centrale nucléaire de Temelín avait envisagé le commencement des travaux en 2018 et la mise en service des réacteurs entre 2023 et 2025. La victoire potentielle de la firme française aurait pu manifester le caractère européen de la politique énergétique, les autres candidats étant le consortium tchéco-russe MIR. 1200 (Atomstroyexport) et la société américo-japonaise Westinghouse (Westinghouse-Toshiba).

Les perspectives prometteuses de la coopération bilatérale se sont dispersées au moment où le groupe Areva a été exclu le 5 octobre 2012 de l'appel d'offres, selon la déclaration officielle de ČEZ pour des raisons techniques parce qu'« il n'a pas rempli dans son offre les exigences légales sur la construction de deux blocs dans la localité de la centrale nucléaire Temelín. Areva a également échoué à remplir d'autres critères d'exclusion définis. Étant donné que l'appel d'offres est effectué conformément à la loi sur les commandes publiques, l'offre d'Areva a dû être exclue des procédures

---

<sup>124</sup> E. Tomalová, 2012, p. 227.

<sup>125</sup> Avenir nucléaire dans le bouquet énergétique. Disponible sur [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr).

<sup>126</sup> [www.energostat.cz](http://www.energostat.cz).

ultérieures »<sup>127</sup>. Areva a porté plainte contre son exclusion auprès du Bureau de la concurrence tchèque (UOHS), celui-ci a pourtant validé la décision de ČEZ. La Cour administrative de Brno a publié en octobre 2013 une injonction interdisant à ČEZ la conclusion du contrat avec le vainqueur potentiel de l'appel d'offres. Suite à l'annulation de l'appel d'offres en avril 2014, Areva a finalement annoncé le retrait de son recours auprès de la Cour de Brno.

Les Français ont trouvé la décision de ČEZ politique et ils voulaient même se défendre auprès des instances européennes à Bruxelles, ce différend bilatéral a donc pris une dimension européenne. Bien qu'il s'agisse d'une affaire entre la société d'État Areva et la société anonyme ČEZ, elle a provoqué une détérioration des relations franco-tchèques dans les années 2009-2013 non seulement en matière nucléaire, la répercussion de la décision était observable dans d'autres secteurs de la coopération. Elle a mené à la dégradation des relations politiques, voire à l'interruption du dialogue officiel. Le changement aux postes politiques en République tchèque a ressuscité l'espoir de coopérer dans l'avenir car le président tchèque a signalé en 2014 la possibilité d'annoncer un nouvel appel d'offres sur l'achèvement de la centrale nucléaire de Temelín.

Les intérêts que les deux États membres avaient en commun dans le nucléaire auraient pu devenir une base de la coopération multilatérale. L'échec de la coopération bilatérale entre la France et la République tchèque a empêché d'eupéaniser leur coopération, notre hypothèse s'est montrée juste, l'entretien avec un diplomate tchèque nous l'a confirmée : « on voit aujourd'hui comment la relation bilatérale revêt une importance encore plus grande finalement pour travailler ensemble sur des sujets européens »<sup>128</sup>. Pour conclure, l'affaire Areva est devenue un événement clé des relations franco-tchèques dans les années 2009-2013; on aurait pu rédiger tout un mémoire sur ce sujet. Cependant, notre objectif est d'analyser les relations dans leur complexité, voilà pourquoi on ne peut pas y consacrer plus d'espace. Les relations bilatérales ont été également influencées par l'évolution économique et avant tout par la situation dans l'eurozone.

---

<sup>127</sup> Disponible sur [www.cez.cz](http://www.cez.cz).

<sup>128</sup> Entretien avec l'ancien Ambassadeur de la République tchèque à Paris (17 février 2014).

### **5.5.3 Temps difficiles du libéralisme tchèque et du protectionnisme français**

La République tchèque et la France n'ont pas eu la même attitude vis-à-vis de la gouvernance européenne : la France a supporté la gouvernance économique en Europe, et les mesures d'urgence pour répondre à la crise, la République tchèque (avec le Royaume-Uni) n'ont pas signé le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire (SCG) en 2012. La République tchèque a aussi refusé en 2010 de s'associer au pacte Euro+, initié par la France et l'Allemagne. En décembre 2012, elle a prononcé son regard très critique envers le projet de l'Union bancaire, critiquant en particulier le mécanisme de supervision unique. Il faut chercher la raison des attitudes différentes dans les conceptions économiques. Les priorités tchèques se sont rapportées à la consolidation du marché intérieur par le renforcement de quatre libertés de circulation pour suivre la finalité d'une Europe compétitive et ouverte aux marchés extérieurs. La France est caractérisée par l'approche protectionniste, c'est-à-dire la protection de ses propres intérêts (notamment du secteur des services) contre une politique commerciale libérale.

L'idée de développer les échanges commerciaux parmi les États membres de l'Union européenne les a unifiés dans leur intention de créer le marché intérieur. La politique commerciale commune ainsi que l'union douanière et les règles de concurrence font partie des compétences exclusives de l'Union européenne et forme un cadre au sein du marché intérieur. On a adopté un ensemble des règles pour assurer les quatre libertés fondamentales – la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Malgré la divergence des modèles économiques sociaux de la France et la République tchèque, les normes établies dans le cadre de l'Union économique et monétaire les ont rapprochées. L'eurozone est un espace commun où les États membres partagent la monnaie commune. La politique monétaire se rapporte à des États membres de l'eurozone ainsi qu'à leurs partenaires hors de l'eurozone. Tout en étant en dehors de l'eurozone, la République tchèque est fortement liée à l'eurozone, d'autant plus que c'est une économie très ouverte vers l'Union européenne (dépendante en particulier de ses voisins allemand et autrichien).

Dans le chapitre 6, on va traiter les effets de l'adhésion dans l'Union européenne dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la science. Puisque l'Union européenne a des compétences d'appui dans les domaines, on pourrait présumer que sa présence n'est pas si considérable. Puisque l'intérêt des Tchèques pour la culture française comprend également l'attraction pour la langue française, on va commencer par le rôle du français dans les relations franco-tchèques.



## 6 Espace européen de la connaissance

### 6.1 Éducation

#### 6.1.1 Langue française

À travers la promotion de l'apprentissage du français au cours des années 2009-2013, la France a diffusé sa culture en République tchèque. La langue française est devenue un vecteur de la coopération franco-tchèque. Le français occupe la quatrième place parmi les langues étrangères enseignées en République tchèque (après l'anglais, l'allemand et le russe) : « quelque 42 000 apprenants (3,8 % de la population scolaire) dans l'enseignement général, la place du français recule dans les établissements secondaires tchèques »<sup>129</sup>. La France a soutenu l'enseignement du français et en français sur le territoire tchèque car « la politique de la langue française constitue un des fondements de l'action culturelle extérieure de la France : en effet, le développement des échanges culturels et scientifiques s'accompagne de la promotion du français, composante essentielle de la politique d'influence dans le monde »<sup>130</sup>.

En ce qui concerne l'apprentissage de la langue française, la coopération était assez riche. Les programmes de langue ont été organisés avant tout par l'Institut français de Prague qui a accueilli 2 600 élèves en 2012<sup>131</sup>. À la rentrée 2012, 782 élèves ont fréquenté le Lycée français de Prague, dont 36,8 % des Tchèques (de la maternelle à la terminale)<sup>132</sup>. On a proposé le cursus en français dans les classes franco-tchèques dans les quatre lycées tchèques (lycées bilingues franco-tchèques à Brno, Olomouc, Prague, Tábor) et dans les sections tchèques du lycée Carnot à Dijon et du lycée Alphonse Daudet à Nîmes en France, dans les deux derniers établissements 32 lycéens tchèques ont terminé la scolarité par l'obtention du baccalauréat français en 2013<sup>133</sup>. En octobre 2009, les représentants de deux pays et de l'Organisation internationale de la Francophonie ont signé le « Mémoire relatif à la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de formation au français dans l'administration tchèque » pour poursuivre le

---

<sup>129</sup> [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

<sup>130</sup> Philippe Lane. *Présence française dans le monde* (Paris : Études de la Documentation française, 2011), 127 p.

<sup>131</sup> Entretien avec le responsable du Pôle scientifique et universitaire (21 février 2014).

<sup>132</sup> Ibid.

<sup>133</sup> Ibid.

programme de 2006 qui avait couvert la période 2006-2009 : « l'objectif du programme est de former sur trois ans environ 1400 employés des autorités administratives avec l'agenda européen »<sup>134</sup>. La République tchèque a joint l'OIF en 1996, elle passe pour leader des pays observateurs, l'adhésion à cette structure internationale est non seulement le signe de l'attachement mutuel entre la République tchèque et le monde francophone, mais apporte aussi un soutien financier à l'enseignement du français en RT.

Les cours de français assurés par l'Académie diplomatique du Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque en collaboration avec l'Institut français de Prague ont été offerts aux employés de l'administration publique en République tchèque. Parmi d'autres exemples de la coopération franco-tchèque mentionnons des cours pédagogiques en France destinés aux enseignants de français dans les lycées non-bilingues et non en dernier lieu, la coopération avec les associations de professeurs de français Gallica et SUF (Sdružení učitelů francouzštiny). Il y avait aussi des initiatives beaucoup moins massives, mais également significatives, visant la promotion de la langue et de la culture tchèque en France, par exemple l'École tchèque sans frontières<sup>135</sup> à Paris (projet dont la naissance a été supporté par le Centre tchèque) pour les enfants multilingues, d'habitude venant des familles mixtes avec un parent de nationalité tchèque.

### **6.1.2 Master en partenariat, doctorat en co-tutelle franco-tchèques**

On a supporté la mobilité par l'attribution de la bourse finançant le séjour d'études. Dans le cadre du programme « Un an en France », créé en 2009, les élèves en classe de seconde ou de première ont effectué une année dans l'un des dix-huit lycées partenaires (51 élèves à la rentrée 2012, 61 élèves en 2013<sup>136</sup>). La France a offert des bourses du gouvernement de la République aux étudiants tchèques pour pouvoir effectuer leurs séjours d'étude en France, aux étudiants de la dernière année d'études

---

<sup>134</sup> Mats Braun, Ondřej Ditrych, Eliška Tomalová, « Státy západní Evropy v české zahraniční politice », in *Česká zahraniční politika v roce 2009*. 1ère éd. Michal Kořan (dir.). (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2010), p. 180.

<sup>135</sup> Česká škola bez hranic

<sup>136</sup> [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

supérieures rédigeant leur mémoire de Master ou les étudiants de doctorat (une trentaine par an<sup>137</sup>). L'initiative commune de la France et de la République tchèque a donné la possibilité d'effectuer le doctorat en co-tutelle, pour enrichir leur thèse par l'expertise de deux tuteurs et obtenir le double diplôme. On a compté plus d'une centaine d'étudiants qui ont fini ce type de formation supérieure franco-tchèque au cours des dix dernières années<sup>138</sup>.

Les activités franco-tchèques dans le domaine de l'enseignement supérieur ont aussi couvert les programmes communs des universités françaises et tchèques. L'initiative Masters franco-tchèques en partenariat, lancés en 2009 à l'occasion des présidences française et tchèque, a concerné notamment les échanges d'étudiants des spécialisations techniques et technologiques (l'ingénierie en électronique et électrotechnique, l'ingénierie mécanique et industrielle, la technologie de fabrication et la technologie de production) ou de futurs enseignants de Français Langue Etrangère (FLE) et d'autres spécialistes de linguistique<sup>139</sup>. On peut estimer que la plupart du nombre total de sept masters a fonctionné avec succès, parmi 44 étudiants suivant ces programmes, 27 ont obtenu le diplôme au cours des années 2009-2013<sup>140</sup>. La création des doubles diplômes et la volonté de la reconnaissance des diplômes s'inscrivent dans l'idée de faciliter la réussite des diplômés au marché de travail.

Le texte final de la Déclaration sur la reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires entre la France et la République tchèque est à évaluer au Ministère de l'Enseignement supérieur de la République française. Une autre initiative confirmant l'accent sur les rencontres des jeunes générations, « Forum des jeunes talents », a réuni des jeunes diplomates tchèques et français en février 2011, sous l'égide des ministères des Affaires étrangères des deux pays et avec la participation de l'Institut des relations internationales (Prague) et le Centre d'études et de recherches internationales-Sciences Po (Paris).

---

<sup>137</sup> Sites officiels de l'IFP. Disponible sur [www.ifp.cz](http://www.ifp.cz).

<sup>138</sup> Ibid.

<sup>139</sup> Ibid.

<sup>140</sup> Entretien avec le responsable du Pôle scientifique et universitaire (21 février 2014).

### 6.1.3 Formation des jeunes Européens

Bien que les autorités nationales n'aient cessé de tenir la responsabilité relative au contenu de l'enseignement, à l'organisation du système éducatif et à la formation professionnelle, l'euphémisation de la coopération est apparente. Au cours des années 2009-2013, le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport de la République tchèque et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la République française, en collaboration avec les Ambassades à Prague et à Paris, ont coopéré pour étendre la coopération bilatérale (sur la base des partenariats entre les écoles tchèques et françaises) à l'échelle européenne.

Quant à l'enseignement secondaire, on a mis en oeuvre des sections européennes à français renforcé (deux disciplines non linguistiques enseignées en français), à côté des sections bilingues des lycées. Dans l'enseignement supérieur, on a pu observer une tendance de dépasser l'espace franco-tchèque et rediriger la coopération vers le multilatéral d'une manière encore plus significative. Notre hypothèse a été confirmée pendant l'entretien avec un diplomate français qui nous a expliqué l'objectif du Pôle scientifique et universitaire : « si les acteurs ne se connaissent pas en bilatéral, ils ont rendu mal aller en multilatéral, la connaissance de l'autre est fondamentale. [...] c'est grâce au bilatéral qu'on arrive à aller chercher le niveau multilatéral »<sup>141</sup>. Le bilatéral a joué au service du multilatéral pour parvenir à l'objectif principal d'harmoniser l'espace européen universitaire. La majorité des étudiants a exercé leur mobilité dans le cadre du programme européen Erasmus (les bourses attribuées aux professeurs et aux étudiants de tous les niveaux d'enseignement), la France occupe le 5e rang parmi les pays d'accueil choisis par les étudiants tchèques en mobilité internationale. Dans les années 2012-2013, 830 étudiants tchèques ont fait leurs études en France et le nombre similaire des Français en République tchèque<sup>142</sup>. Pour que la connaissance de la langue française ne soit pas éliminatrice, c'est l'anglais qui était très souvent une langue de communication. Cette pratique fait preuve de l'ouverture de l'enseignement, de la science et de la recherche à la coopération internationale.

---

<sup>141</sup> Entretien avec le responsable du Pôle scientifique et universitaire (21 février 2014).

<sup>142</sup> Ibid.

## 6.2 Science et recherche

### 6.2.1 De l'installation des sciences humaines et sociales en RT aux projets Barrande et Vltava

On peut démontrer l'évolution de la coopération franco-tchèque dans la recherche en utilisant l'exemple du CEFRES. Installé à Prague en 1991, placé au cours des années 2009-2013 sous la tutelle conjointe de la direction de la Coopération culturelle, universitaire et de la recherche (DCUR) du Ministère français des Affaires étrangères et de l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Centre français de recherche en sciences sociales fait partie du réseau de 27 instituts de recherche du CNRS. Sa mission initiale d'introduire les sciences humaines et sociales dans la région de l'Europe centrale et orientale s'était déjà terminée avec succès : une nouvelle génération de chercheurs, comptant de nos jours une trentaine de chercheurs français a été formée<sup>143</sup>. Selon l'ancien directeur du CEFRES, cet institut a joué un double rôle : il est devenu un instrument de la coopération bilatérale franco-tchèque et en même temps un instrument d'eupéanisation de la République tchèque<sup>144</sup>. Vu l'évolution scientifique et les difficultés budgétaires de ce centre de recherche, son rapprochement avec l'Université Charles et avec l'Académie des Sciences de la République tchèque a abouti en 2014 à la conclusion du partenariat. Selon l'ancien directeur « il faut que le CEFRES s'intègre dans l'université tchèque. [...] cela n'est plus de la coopération, c'est du partenariat, c'est le signe aussi que la République tchèque est devenue plus un pays de l'Union européenne qu'un pays postcommuniste »<sup>145</sup>.

La coopération entre la France et la République tchèque dans le domaine de la science, de la recherche, du développement et de l'innovation s'est faite au cours des années analysées dans le cadre des programmes surveillée par le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport de la République tchèque et par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et celui de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la République française. Les échanges scientifiques et technologiques entre les deux pays ont compris la mobilité des

<sup>143</sup> Entretien avec l'ancien directeur du CEFRES (10 juin 2014).

<sup>144</sup> Ibid.

<sup>145</sup> Entretien avec prof. Lequesne (9 janvier 2014).

chercheurs (les bourses pour financer leurs séjours à l'étranger) et la réalisation de projets conjoints de recherche (les programmes Partenariat Hubert Curien Barrande et Vltava ont été co-financés par la France et la République tchèque), ainsi que par l'organisation des colloques, des conférences et d'autres événements (l'attribution des Prix scientifiques). Le programme PHC Barrande est un dispositif d'échanges scientifiques qui a soutenu surtout la mobilité des jeunes chercheurs (des doctorats ou des post-doctorats). Ceux-ci ont travaillé sur 25 projets bilatéraux par an<sup>146</sup>, surtout dans les domaines des sciences naturelles (la chimie, la physique des particules, la biologie et la médecine)<sup>147</sup>. Dans le cadre du programme Vltava, on a organisé des colloques avec la participation de 30 à 40 chercheurs (la moitié de nationalité tchèque et la moitié française) « dont l'objectif est de créer des réseaux thématiques »<sup>148</sup>. La coopération franco-tchèque dans le domaine de la science et de la recherche s'est bien développée au cours des années 2009-2013, mais la coopération multilatérale dans le cadre de l'Union européenne était préférable.

### **6.2.2 Septième programme-cadre (2007-2013)**

La coopération bilatérale dans la science et la recherche n'a cessé de porter son importance, elle est devenue une base sur laquelle la réunion multilatérale des chercheurs a été établie : grâce aux contacts bilatéraux, les chercheurs ont pu créer des consortiums scientifiques. L'objectif était de consolider l'Espace européen de la recherche (EER). Les programmes bilatéraux réalisés pendant la période 2009-2013 sont allés ensemble avec les programmes européens de recherche, d'où vient une valeur ajoutée : l'objectif du Programme Vltava était de stimuler des échanges des chercheurs français et tchèques pour que ceux-ci puissent rejoindre ensemble la recherche européenne et internationale. Les initiatives bilatérales ont pris une dimension multilatérale : « l'élargissement de l'espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur aux nouveaux pays membres, par le biais de programmes de mobilité, de jumelages de laboratoires, de projets de recherche intégrés et de réseaux

---

<sup>146</sup> Entretien avec le responsable du Pôle scientifique et universitaire (21 février 2014).

<sup>147</sup> [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

<sup>148</sup> Entretien avec le responsable du Pôle scientifique et universitaire (21 février 2014).

d'excellence, pourrait se traduire par une évolution des élites avec un effet d'eupéanisation »<sup>149</sup>.

Les chercheurs tchèques et français ont participé aux projets du septième programme-cadre de recherche pour des actions de recherche, de développement technologique (2007-2013). Les établissements tchèques (en particulier l'Université Charles de Prague<sup>150</sup>, l'Université technique tchèque de Prague<sup>151</sup> et l'Institut de recherche nucléaire de Řež<sup>152</sup>) et les établissements français (le CNRS) ont coopéré à 604 projets conjoints. La coopération s'est déroulée entre plus de 700 équipes tchèques et presque le double de celles venant de France<sup>153</sup>. Lors des années 2009-2013, on a remarqué une tendance d'impliquer dans la coopération scientifique le plus d'acteurs possible (non seulement membres de l'Union européenne), y compris les chercheurs non-européens. On peut parler de la coopération multilatérale à l'échelle internationale. On va voir plus en détail les projets scientifiques dans deux disciplines choisies pour éclaircir ce processus.

### **6.2.3 Projets internationaux : exemple de l'astrophysique et du transport**

L'astrophysique et le transport sont l'exemple de la coopération bilatérale réussie entre la France et la République tchèque. La coopération entre les pôles de recherche français et tchèques s'est déjà déroulée avant 1989, elle a gagné en intensité après 2000. Les activités comptant la publication des ouvrages communs et le support de la mobilité doctorale se sont intensifiées considérablement dans les dernières années (2008-2013). On a créé le Laboratoire européen associé (LEA) franco-tchèque NuAG (Nuclear Astrophysics and Grids) pour faire des expériences sur le LHC (Large Hadron Collider) dans l'établissement de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire

---

<sup>149</sup> Georges Mink, « Intégration européenne et mutations sociales en Europe centrale », *Politique étrangère* Vol. 69, No. 2 (2004); p. 381.

<sup>150</sup> Univerzita Karlova v Praze

<sup>151</sup> České vysoké učení technické v Praze

<sup>152</sup> Ústav jaderného výzkumu Řež, a.s

<sup>153</sup> Déclaration officielle du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport de la République tchèque (20 mai 2014).

(CERN)<sup>154</sup>. La signature du nouvel accord cadre de la coopération scientifique entre l'Académie des Sciences de la République tchèque (AVČR) et le Centre national de la recherche scientifique française (CNRS) en mai 2011 a renouvelé le partenariat à long terme entre les deux institutions (conclu pour la première fois en 1993). Dans le domaine de la recherche spatiale, l'Académie des Sciences de la République tchèque coopère depuis longtemps avec l'Observatoire de Paris et le CNRS d'Orléans.

La coopération franco-tchèque a impliqué dans la plupart des cas des chercheurs européens et américains. Les projets de recherche dans les années 2009-2013 ont concerné l'exploration du vent solaire et des ondes dans le plasma cosmique, les projets techniques pour le développement des technologies et des dispositifs pour les satellites, en particulier la livraison d'un dispositif pour le satellite français Taranis créé par le CNES (un autre fournisseur non-français du sous-système était l'Académie polonaise des Sciences). Le deuxième projet a été réalisé avec l'Observatoire de Paris. L'Académie des Sciences a contribué par son module à un dispositif de surveillance des ondes principalement français, Radio and Plasma Waves, pour la sonde Solar Orbiter de l'Agence spatiale européenne (ESA). En dehors de deux équipes tchèques, il y avait aussi des équipes suédoises, autrichiennes et américaines.

Le transport a constitué le second champ d'activités de recherche, il s'agissait de la coopération entre le Centre tchèque de la recherche de transport<sup>155</sup> et les instituts français de recherche l'INRETS (Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité) et le LCPC (Laboratoire central de Ponts et Chaussées). Les présidences de l'Union européenne ont contribué d'une façon considérable à l'intensification de la coopération. La Semaine européenne de la recherche et de l'innovation dans le transport<sup>156</sup> (ETRIW), organisée en mai 2009 à Brno, qui a suivi la réunion de Lyon où on avait adopté la Déclaration de Lyon sur la coopération entre les associations principales de la recherche en matière du transport, a pris une dimension européenne. La Déclaration signée à Brno a donné la naissance à l'alliance européenne de la recherche dans le transport. La coopération entre les pôles de recherche tchèque et français dans les années 2009-2013 a eu lieu en matière du « développement durable des transports et

---

<sup>154</sup> Accord CNRS - AVCR et création du LEA NuAG. Accessible sur [www.france.cz](http://www.france.cz).

<sup>155</sup> Centrum dopravního výzkumu

<sup>156</sup> Evropský týden výzkumu a inovací v dopravě



de la mobilité, en matière de la minimisation de l'impact du transport sur l'environnement et de l'amélioration de la sécurité routière et la réduction des risques dans les transports, en matière des technologies progressives de l'entretien, de la réparation et du diagnostic des routes et dans le domaine de l'application des systèmes et des technologies de transports intelligents »<sup>157</sup>. Les initiatives les plus importantes ont compris de multiples acteurs : on a réalisé des projets dans le cadre des programmes de la recherche européenne, e.g. le Réseau d'excellence HUMANIST (NoE), le Projet ARCHES (Assessment and Rehabilitation of Central European Highway Structures), le projet DIRECT-MAT (Dismantling and RECYcling Techniques for road MATerials), ou bien le projet Re-road (Re-road – End of life strategies of asphalt pavements)<sup>158</sup> etc.

La coopération multilatérale a donné l'occasion aux chercheurs français et tchèques de créer avec les autres pays membres l'Espace européen de la recherche. Les uns ont pu bénéficier de l'expertise des autres. L'origine des chercheurs n'était pas importante car leurs intérêts scientifiques ont fusionné. L'implication des acteurs venant des États-Unis signale que le processus d'eupéanisation n'est qu'une phase de la coopération qui puisse avancer encore plus.

La coopération culturelle est en contrast marqué avec les aspirations dans la recherche. Tout d'abord, on va présenter les conceptions culturelles de la France et de la République tchèque et leurs activités dans le domaine pour analyser une coopération possible au niveau européen.

---

<sup>157</sup> Déclaration officielle du directeur du département de la recherche et et du développement du Centre tchèque de la recherche de transport (19 juin 2014).

<sup>158</sup> Ibid.

## 7 Culture : expression nationale

### 7.1.1 Diplomatie culturelle

La culture est un point fort de la mission diplomatique française. La France a toujours exercé son influence internationale en se servant de sa culture et elle l'a continué en dépit d'une réduction importante et régulière de ses moyens d'action dans les dernières années (par exemple par l'intermédiaire de CULTUREFRANCE, agence de gouvernement chargée de promouvoir la culture française à l'étranger). La période 2009-2013 a vu une réforme de la diplomatie culturelle française. En 2011 « on a créé l'agence Institut français de laquelle relèvent toutes les activités liées à la présentation culturelle extérieure de la France. Le changement consiste avant tout dans la désignation – on a unifié pour la première fois dans l'histoire moderne de France les noms des centres culturels français à l'étranger – suivant l'exemple de l'Institut Goethe ou bien British Council »<sup>159</sup>. La fusion de l'agenda diplomatique et culturel implique par exemple la double fonction du directeur de l'Institut français de Prague et du conseiller de coopération et d'action culturelle. La diplomatie culturelle tchèque ne peut pas tirer l'avantage d'une expérience si longue, Eliška Tomalová en donne l'explication suivante : « la République tchèque est un petit pays, mais elle vise - bien sûr d'une façon moins ambitieuse et avec une portée territoriale plus modeste – à couvrir tous les domaines de la diplomatie culturelle et de la dimension culturelle de la politique étrangère. Elle a ses propres instituts culturels à l'étranger, s'occupe de la promotion de l'enseignement de la langue et de la littérature tchèques ainsi que des échanges culturels. Elle entretient des relations avec les communautés d'expatriés, porteurs de la culture tchèque à l'étranger qui la diffusent là-bas, et elle même dispose de ses propres émissions de radio à l'étranger »<sup>160</sup>.

La coopération culturelle entre la France et la République tchèque était très abondante, elle s'est déroulée sur la base formelle et informelle. Les protagonistes principaux des activités culturelles, le Centre tchèque à Paris et l'Institut français à Prague, en collaboration avec les Ambassades de la République tchèque et de France, et

---

<sup>159</sup> Eliška Tomalová, 2012, p. 231.

<sup>160</sup> Eliška Tomalová. *Kulturní diplomacie : francouzská zkušenost*, 1ère éd. (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2008), p. 38-39.

avec la participation de nombreux partenaires, ont englobé dans leur champ d'action un immense éventail d'événements. Bien que les capitales aient une renommée des centres de la vie culturelle, le programme ne s'est pas uniquement concentré sur Paris et Prague, on a déployé des manifestations culturelles sur tout le territoire de la France et de la République tchèque, dans les régions de la province française et de la campagne tchèque.

De nombreuses associations ont aidé à diffuser la culture entre les Français et les Tchèques, e.g. les activités des compatriotes tchèques en France et des membres du Sokol de Paris (des réunions sur le terrain Sokol - Gournay sur Marne, le bal annuel et d'autres fêtes sportives et culturelles), ou bien l'Association intitulée Čeští studenti a mladí profesionálové ve Francii (ČSMPF), créée en 2011, réunissant les jeunes Tchèques en France. Dans le domaine académique, l'Académie française a attribué en 2011 Le Prix du rayonnement de la langue et de la littérature française à l'Association universitaire des professeurs de français en République tchèque (Gallica)<sup>161</sup>.

### 7.1.2 Les sept arts au programme

Les relations franco-tchèques s'appuient sur les riches interactions culturelles. Dans les années 2009-2013, on a offert des conférences et réunions singulières, des spectacles de musique, de théâtre, d'arts plastiques etc. Les deux nations étaient intéressées par la culture de l'autre. Les acteurs culturels ont diffusé la culture de leur pays au large public à l'étranger. La France, en tant que puissance dans le domaine du septième art, a organisé son fameux Festival du film français (sa XVI<sup>e</sup> édition en 2013) qui a accueilli un nombre record de 20 662 spectateurs en 2013<sup>162</sup>. La projection des films a eu lieu aussi dans les salles de cinéma des Alliances françaises (Praha, Brno, Plzeň, Ostrava, Liberec, České Budějovice), et de sept clubs franco-tchèques (Kroměříž, Ústí nad Labem, Louny, Zlín, Příbram, Hradec Králové, Kladno). La Conférence de Bernard Michel, professeur universitaire français, sur la naissance de l'Épopée Slave, oeuvre du peintre tchèque Alfons Mucha, a montré l'intérêt de la France pour l'histoire

---

<sup>161</sup> Eliška Tomalová, 2012, p. 231.

<sup>162</sup> Entretien avec le directeur du Centre tchèque. Disponible sur [www.citybee.cz](http://www.citybee.cz).

de la République tchèque. En 2013, lors de l'Année de la culture française, un projet unique de l'Institut national du patrimoine, intitulé Sur les traces de familles nobles, a présenté quelques-unes des 50 familles aristocratiques françaises ayant des liens de parenté ou de propriété à des pays tchèques (la Bohême, la Moravie et la Silésie). Dans le cadre du Festival d'été de musique ancienne, on a présenté un spectacle de musique (le concert de la soprane française Claire Lefilliâtre) et de théâtre (le spectacle intitulé Don Quixote, présenté par la Compagnie Scapinove). Parmi de nombreuses expositions étaient celle des photographies d'Isabelle Arthuis, nommée Je peins avec mon appareil photo, ou bien l'exposition intitulée C'est un début ! de Jean-Marc Avrilla, travaillant à Prague dans le cadre du projet de résidence MeetFactory.

Les Tchèques ont présenté la culture tchèque en organisant des événements référant à de grands anniversaires de l'histoire tchèque - la chute du régime communiste et la Révolution de velours en 2009, la célébration de l'anniversaire du compositeur Bohuslav Martinů, la commémoration de l'exécution de la juriste Milada Horáková et l'anniversaire du poète Vladimír Holan en 2011, l'émission Via Hrabal à l'occasion du 99e anniversaire de l'écrivain tchèque en 2013 etc. En 2009, on a accueilli le festival de film intitulé Czech-in pour le cinéma tchèque, le festival de musique Paris-Prague jazz club dans les locaux du Centre culturel tchèque ainsi que le festival international de jazz des instituts culturels étrangers à Paris (Jazzycolors), fondé en 2002. Sur le plan intellectuel, on a organisé en 2013 un cycle de discussion appelé Cénacle. L'exposition créative de l'Institut de la photographie d'Opava à Nîmes, l'opéra Olimpiade de Josef Mysliveček à Caen et à Dijon, la participation du groupe de danse 420PEOPLE à la 17e biennale de danse du Val-de-Marne à Choisy-le-Roi, Deux Semaines de la Culture tchèque et l'Hommage à Jiří Trnka à Nancy<sup>163</sup>, ce sont les exemples de la diffusion de la culture hors de Paris.

Il est évident que la coopération s'est passée entre la France et la République tchèque sur la base bilatérale. On a vu que la France et la République tchèque ont rempli l'objectif déclaré dans le Partenariat stratégique qui: « tous les deux pays ont l'intention

---

<sup>163</sup> Entretien avec le directeur du Centre tchèque. Disponible sur [www.citybee.cz](http://www.citybee.cz).

de faire valoir la diversité culturelle, artistique et linguistique »<sup>164</sup>. On va se demander si'il y avait quand même un espace pour l'européanisation de la culture.

### 7.1.3 Unification de la diversité

La coopération multilatérale dans le cadre de l'Union européenne a été assurée par le Ministère de la Culture de la République tchèque et le Ministère de la Culture et de la Communication de la République française. Tous les deux pays ont participé dans les années 2009-2013 au projet européen de la numérisation du patrimoine culturel Europeana (Europeana Awareness, Athena Plus), créé par la Commission européenne pour préserver le patrimoine culturel et pour partager les contenus numériques. Cette idée est suivie dans l'Agenda européen pour la Culture à l'ère de la mondialisation publiée en 2007. On y a défini trois principaux objectifs : « la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, parce que c'est une préoccupation que la diversité culturelle de l'UE soit comprise, respectée et promue dans une Union sans frontières qui encourage les échanges culturels de masse sur le continent. [...] La promotion de la culture comme un élément indispensable dans les relations internationales. [...] La promotion de la culture comme catalyseur de la créativité dans le cadre de la stratégie de Lisbonne »<sup>165</sup>.

Ce qui est l'essentiel est le fait que le processus de l'intégration européenne n'a pas abouti à l'effacement des particularités culturelles de chaque État membre, de vrais échanges culturels ont toujours gardé leur aspect national : « la richesse et la diversité culturelle de l'Europe sont étroitement liées à son rôle et son influence dans le monde. L'UE n'est pas seulement un processus économique ou une puissance commerciale, elle est déjà largement - et précisément - perçue comme un projet social et culturel sans précédent ayant du succès »<sup>166</sup>. On n'a observé l'européanisation de la culture qu'au sens technique pour faciliter la communication entre les États membres, ce qu'on a vu

---

<sup>164</sup> Ibid.

<sup>165</sup> Trinidad García Leiva, « European communication and cultural policies Framework : Creativity as a new paradigm? », *Javnost-the Public* Vol.18, No. 1 (2011), p. 21 – 36.

<sup>166</sup> Christopher Gordon, « Great expectations – the European Union and cultural policy: fact or fiction? », *International Journal of Cultural Policy* Vol. 16, No. 2 (2010); p. 102.

par exemple dans les domaines du transport, de l'environnement etc. La volonté de garder la diversité des cultures nationales est restée dominante.

## 8 Coopération décentralisée florissante

L'incompréhension des élites politiques ne s'est pas propagée jusqu'au niveau décentralisé. Les relations franco-tchèques y ont vu une évolution dynamique au cours des années 2009-2013. Les raisons de l'intérêt mutuel sont diverses, selon un diplomate de l'Ambassade de France à Prague : « on peut difficilement résumer les initiateurs de ces coopérations. Souvent, ils sont dus à l'histoire de la ville et de ses habitants, aux liens personnels, aux hasards de vie... Parfois, il s'agit aussi de l'extension d'une coopération antérieure franco-allemande ou franco-autrichienne »<sup>167</sup>. La coopération était riche notamment entre les villes suivantes : Rennes - Brno, Lorient - České Budějovice, Limoges - Pilsen, Armentières - Litoměřice, Veneux-les-Sablons - Louny, Trouville-sur-Mer - Vrchlabí, Mamirole - Kostelec nad Černými lesy, Taverny - Sedlčany, Isdes - Lužice<sup>168</sup>. Certains partenariats entre des communes et des villes datent du début des années 1990 (en 2013, on a célébré le XXe anniversaire du jumelage entre Sedlčany et Taverny, entre Vrchlabí et Trouville-sur-Mer ou bien entre Beautor et Prague-Letňany), lorsque les partenariats entre des régions ont commencé à se développer à partir de la régionalisation de la République tchèque (2000). En 2012, on a recensé 63 jumelages entre des communes et des villes françaises et tchèques et 6 jumelages régionaux<sup>169</sup>.

Les ambassades de France et de la République tchèque ont facilité la création de nouveaux partenariats (en 2013 entre la ville tchèque Zásada et la commune française Démouville), ont soutenu l'approfondissement de la coopération entre les partenaires décentralisés, les ont aidé à organiser des manifestations communes et elles-mêmes ont préparé des événements (entre autres, le séminaire des maires français et tchèques à Paris en 2012 et en 2013). Des collectivités régionales et locales françaises et tchèques ont réalisé des projets communs, ont développé la coopération entre les écoles (permettant la mobilité d'élèves ou de professeurs), ont organisé des expositions, concerts et d'autres événements culturels ainsi que des compétitions sportives. Non en dernier lieu, la coopération a offert des échanges d'expériences (par exemple dans

---

<sup>167</sup> Déclaration officielle de l'Ambassade de France à Prague (10 juillet 2014).

<sup>168</sup> Ibid.

<sup>169</sup> Ambassade de France à Prague. Disponible sur <http://www.france.cz/Presentation-du-Service-de-cooperation>.

l'administration municipale), et des stages de formation (pour les enseignants, les médecins etc.).

La coopération décentralisée a pris aussi une dimension européenne. Les collectivités territoriales françaises et tchèques ont pu bénéficier d'une aide venant des fonds structurels européens (pour financer la mobilité des personnes dans le cadre du programme Partenariat Comenius Regio). Il s'agit des activités visant le renforcement du sentiment de citoyenneté européenne. Dans les dernières années, les coopérations tripartites, composées de partenaires français, allemand et tchèque, voire quadripartites, ont été conclues : on peut citer le partenariat des régions de Bourgogne (France), de Bohême centrale (République tchèque), de Rhénanie-Palatinat (Allemagne) et la Voïvodie d'Opole (Pologne). Le rôle de l'Union européenne reste quand même limitée car la coopération décentralisée est basée sur la volonté de faire la connaissance du partenaire jumelé, d'apprendre les particularités régionales ou locales (les spécialités gastronomiques et d'autres traditions). L'intérêt de la France pour la République tchèque et vice versa est un signal important que les deux pays apprécient toujours la coopération bilatérale.



## 9 Discussion

La politique nationale des États membres de l'Union européenne change en conséquence du processus d'eupéanisation : « il existe des preuves en termes de création de nouvelles normes et d'instruments politiques, même si dans certains cas, des changements plus larges dans le style de la politique peuvent avoir été obtenues; et un impact différentiel de l'UE dans le changement de la politique entre les politiques et entre les États membres »<sup>170</sup>. Il est évident que toutes les domaines analysés n'ont pas été eupéanisés de la même manière.

La dimension bilatérale des relations dans la politique étrangère a été gardée entre la France et la République tchèque dans les années 2009-2013 car la politique étrangère appartient toujours à la compétence nationale exclusive, malgré l'effort de faire fonctionner la Politique étrangère et de sécurité commune. Les entretiens bilatéraux franco-tchèques pendant les présidences étaient fréquents, après les présidences les hommes politiques se sont rencontrés dans la majorité des cas aux sommets de l'Union européenne ce qui confirme la tendance que « le bilatéralisme traditionnel est remplacé par le bilatéralisme orienté vers l'UE qui est déterminé par les exigences de l'évolution de l'environnement multilatéral de l'UE »<sup>171</sup>. Les réunions avec la présence multilatérale l'ont emporté sur les visites bilatérales, l'année 2012 était charnière. L'échec de la coopération potentielle dans le nucléaire suite à l'annonce de la disqualification d'Areva de l'appel d'offres a entraîné la perturbation de la communication bilatérale dans la politique étrangère. Voilà pourquoi, il ne restait que des sommets des chefs d'État et de gouvernement au niveau européen. Les orientations des politiques étrangères se transcrivent dans les priorités de la politique de voisinage, dans les relations avec les puissances mondiales et dans les attitudes vis-à-vis des enjeux de la politique européenne et mondiale. La coopération politique entre la France et la République tchèque lors des années 2009-2013 a été sous-estimée et dégradée par les méconnaissances mutuelles. Les personnages des représentants politiques, en particulier des chefs d'État, ont influencé d'une façon significative l'évolution des

---

<sup>170</sup> R. Ladrech, 2010, p. 31.

<sup>171</sup> Jozef Bátora, Brian Hocking, « EU-oriented bilateralism : evaluating the role of member state embassies in the European Union », *Cambridge Review of International Affairs* Vol. 22, No. 1 (2009); p. 179.

relations. Leur incompréhension mutuelle a endommagé les relations. En outre, l'analyse a montré que le dialogue franco-tchèque est plus facile avec les gouvernements tchèques de gauche qui sont plus pro-européens.

Le partenariat dans le domaine de la défense et de la sécurité s'est réalisé dans le cadre de la participation conjointe à la mission de formation européenne, TM EU Mali. La France et la République tchèque y ont développé une forte relation bilatérale, même s'il s'agissait d'un projet multilatéral : « dans le cas des missions de paix, les États membres ne doivent pas seulement contribuer aux capacités, mais même au financement de leur propre participation. La poursuite du développement de la PSDC, y compris un mécanisme commun pour le financement des missions et d'autres capacités militaires et civiles conjointes seront cruciales pour l'augmentation du niveau de la préparation et de l'efficacité de l'action de l'UE »<sup>172</sup>. La mission de formation était dirigée par la France, voilà pourquoi l'engagement de la République tchèque est souvent perçue en tant qu'aide des Tchèques aux Français.

La coopération commerciale a été dynamique dans les dernières années (commencé déjà après l'entrée de la République tchèque dans l'UE). Bien que les conditions économiques au sein de l'Union européenne soient défavorables dans la période analysée, l'impact de la crise économique mondiale éclatée en 2008/2009 sur les échanges commerciaux était évident, on a survécu des temps difficiles pour pouvoir continuer les échanges même si les deux pays soutiennent une vision différente vis-à-vis du fonctionnement de l'économie de marché : l'approche néolibérale reflétant la structure de l'économie tchèque contre la politique de protection de la production nationale française. Ce qui est l'essentiel pour l'europanisation du domaine est le fait qu'on a établi un cadre européen pour les activités commerciales : « le téléchargement de la politique par l'intermédiaire des directives et / ou des règlements est le facteur clé de distinguer l'intégration positive de l'intégration négative, dans lequel l'élimination des obstacles est le moyen de l'objectif souhaité »<sup>173</sup>. On a observé la multilatéralisation de la réglementation du domaine économique et commercial (l'union douanière, les règles de concurrence et de la politique monétaire) tandis que les échanges commerciaux ont

---

<sup>172</sup> « The EU and Multilateralism : Nine Recommendations », United Nations University. Disponible sur [www.unu.edu](http://www.unu.edu).

<sup>173</sup> R. Ladrech, 2010, p. 30.

gardé leur caractère bilatéral qui peut franchir jusqu'à la dimension européenne (le nucléaire).

Le partenariat en matière de l'énergie nucléaire et de la sécurité énergétique a été mentionné à plusieurs reprises dans les différents chapitres de ce mémoire car ce sont des sujets transperçant plusieurs sphères de la coopération. Le nucléaire était un élément unificateur même au niveau européen, mais aussi une grande occasion de rapprochement bilatéral de deux pays, l'intérêt commun a surmonté les différences nettes dans les attitudes vis-à-vis de l'intégration européenne. Le nucléaire a figuré parmi les priorités de tous les deux pays ainsi que la sécurité des approvisionnements énergétiques (cf. la déclaration de la stratégie énergétique européenne). On a remarqué l'europanisation de la coopération dans le domaine nucléaire, mais aussi son impact négatif sur les relations bilatérales. Le contrat offrant l'investissement à la multinationale française en République tchèque a atteint d'une façon décisive les relations bilatérales entre les deux pays dans les années 2009-2013 : une raison du rapprochement mais aussi une raison de l'échec de la coopération bilatérale.

Puisque les compétences dans les domaines du transport et de l'environnement sont partagées par l'Union européenne et par les États membres, la coopération multilatérale a dominé. Les raisons de l'europanisation de ces domaines sont géographiques, la distance a mis à la disposition des États une marge de manoeuvre limitée. De l'autre côté, une coopération technique était de très haut niveau. Selon Ladrech la politique dans le domaine de l'environnement fait partie de l'intégration positive où « l'Union européenne construit un modèle de politique dérivée de la négociation intergouvernementale et la participation de la Commission et du Parlement européen »<sup>174</sup>. La coopération policière et judiciaire a aussi atteint un niveau européen très élevé, on l'explique par l'europanisation de l'espace de liberté, de sécurité et de justice appartenant aux compétences partagées. Même si la coopération bilatérale dans ce domaine a fonctionné, la coopération multilatérale a dominé dans les années 2009-2013, de nouveau la géographie a imposé les conditions du partenariat franco-tchèque. L'unification des conceptions pour établir la politique commune de l'immigration dans l'espace de Schengen et la coopération européenne privilégiée en matière de la justice et

---

<sup>174</sup> R. Ladrech, 2010, p. 30.

des affaires intérieures étaient souhaitables vu les mêmes menaces intérieures et extérieures.

La langue française est restée un outil de la communication et en même temps une occasion de coopérer en matière de l'enseignement. Les deux pays ont promu l'apprentissage du français et la mobilité d'étudiants. La responsabilité souveraine de l'État n'a cessé d'exister dans l'éducation, soutenue par les compétences d'appui de l'Union européenne dans les domaines connus sous le volet européen éducation, formation professionnelle, jeunesse et sport. En dépit du succès de la coopération bilatérale, on a observé une tendance vers le multilatéral pour suivre l'objectif de créer l'espace européen universitaire et supporter les jeunes élites. À ce stade-ci, la dimension bilatérale et multilatérale ont co-existé pour le bénéfice mutuel, le multilatéral s'est développé sur la base du bilatéral, l'eupéanisation de la coopération bilatérale a été motivée par l'effort de rapprocher les nations européennes.

Au cours des années 2009-2013, on a observé l'avancée la plus marquante vers le multilatéral dans les domaines de la science et de la recherche. La coopération bilatérale a gardé son importance (i.e. le CEFRES en tant qu'instrument du partenariat dans les sciences humaines et sociales) et en même temps elle a donné une impulsion nécessaire pour pouvoir élargir la coopération au niveau européen (i.e. dans le cadre des programmes PHC Barrande et Vltava). La coopération a été orientée vers l'implication de nombreux acteurs associés aux équipes mixtes internationales. On a identifié deux tendances, non seulement l'eupéanisation, mais aussi la multilatéralisation en présence des chercheurs non-européens.

En matière culturelle, la coopération au niveau européen s'est réalisée par rapport à la conservation de la diversité culturelle (le projet de la numérisation). Parmi tous ces acteurs des relations culturelles, le Centre tchèque à Paris et l'Institut français de Prague ont joué le rôle crucial. Il faut rappeler d'autres initiatives pour développer la coopération académique et culturelle entre la France et la République tchèque, qui ne sont pas passées par les deux institutions. Le domaine est resté fortement basé sur la collaboration entre les acteurs français et tchèque. Pour cela, des activités culturelles n'ont presque pas été eupéanisées.

## 10 Conclusion

Dans le mémoire de Master intitulé « les Relations franco-tchèques après la présidence française de l'Union européenne (2009-2013) », on a analysé l'europeanisation des relations entre la France et la République tchèque au cours des années 2009-2013 en s'appuyant sur la théorie du néo-institutionnalisme sociologique. L'adhésion dans l'Union européenne modifie les préférences des États membres, leur manière de penser et de défendre leurs intérêts. L'Union européenne est avant tout une entité sociale qui rapproche les États membres et leur donne une nouvelle identité. Les résultats du mémoire confirment que la coopération multilatérale dans le cadre de l'Union européenne est de plus en plus importante, y compris les relations franco-tchèques. Les présidences successives ont suscité de grandes attentes. En effet, elles ont accéléré le processus d'europeanisation des relations bilatérales.

La politique étrangère et la défense ne subissent pas au processus d'europeanisation pour des raisons assez logiques et les compétences restent réservées presque uniquement aux États membres de l'Union européenne lorsque les domaines où les compétences sont partagées entre les États membres et les institutions de l'Union européenne – le transport, l'environnement et la justice et les affaires intérieures – les effets d'europeanisation sont observable car l'Union européenne est dotée d'une marge de manoeuvre plus grande. L'europeanisation a avancé le plus dans l'éducation, la science et la recherche où le Traité de Lisbonne n'a attribué à l'Union européenne que les compétences d'appui : les deux États membres de l'UE ont développé des relations bilatérales dans ces domaines pour être capables de dépasser l'objectif fixé par leurs intérêts nationaux. En conséquence, ils ont atteint l'objectif européen – la création de l'espace européen de la connaissance.

De l'autre côté, les résultats de l'analyse n'ont pas confirmé que la base bilatérale soit une condition préalable pour le succès de la coopération multilatérale : la culture est restée à part car la coopération entre deux États était irremplaçable. On a vu une tendance renversée dans le transport, l'environnement et la justice et les affaires intérieures car la réglementation effectuée par l'Union européenne a motivé les États membres à coopérer en mettant en pratique les politiques communes. Selon l'auteur du mémoire, le bilatéral n'a cessé d'importer car c'est un principe fondamental sur lequel

le système multilatéral est établi, l'idée d'un interviewé se confirme : « d'abord, il faut comprendre le pays profondément pour comprendre ses positions européennes et comprendre en particulier ce qui nous distingue et deuxièmement, il y a beaucoup de sujets qui ont aussi une dimension bilatérale qui reste très importante... »<sup>175</sup> Le premier atout des relations franco-tchèques réside dans la coopération énergétique, plus précisément en matière nucléaire. Or, après l'échec d'Areva, on n'a pas vu l'émergence d'un nouveau thème principal qui puisse redémarrer la coopération. Un deuxième point fort des relations franco-tchèques était la coopération culturelle, éducative et scientifique. L'abondance des contacts mutuels signale qu'il s'agit du domaine prometteur. On a vu le progrès dans le domaine de la défense et de la sécurité grâce à une mission conjointe sur le continent africain. Le commerce franco-tchèque était également célébré du succès.

Le bilatéral et le multilatéral ont co-existé sans qu'on puisse faire une distinction nette entre les deux niveaux. Plusieurs événements sont venus influencer des relations bilatérales : les difficultés économiques auxquelles l'Europe a été confrontée pendant une partie importante de 2009-2013, l'euro-réalisme du gouvernement tchèque ainsi que le facteur personnel des présidents français et tchèque. Les approches contradictoires sur de nombreuses questions relèvent des expériences et des cultures politiques, des orientations géopolitiques et modèles économiques et sociaux différents. L'analyse des domaines clés de la coopération franco-tchèque a confirmé que les relations entre la France et la République tchèque ne sont pas du premier ordre, les deux pays ont tout de même certaines aspirations communes qui font base de leur partenariat stratégique.

---

<sup>175</sup> Entretien avec l'ancien Ambassadeur de France à Prague (10 janvier 2014).

## 11 Summary

The Master's thesis entitled "French-Czech relations after the French presidency of the European Union (2009-2013)" examines changing nature of relationships due to the tendency towards multilateral form of cooperation within the EU, so-called process of europeanization. This case study analyzes the impact of bilateral relations between France and the Czech Republic on their cooperation within the European policies from the perspective of theory of sociological institutionalism. The EU is considered as a system of norms and rules that socializes members by changing the preferences of the players, the way they think and defend their interests and identities. Cooperation operates on the common European basis, which cannot however always replace contacts between two Member States of the European Union.

By signing the Strategic Partnership in 2008, France and the Czech Republic gained a framework for their bilateral cooperation, the importance of the document is in its symbolic value, as the declaration of their willingness to cooperate. We can observe that the richest cooperation in the course of 2009-2013 was in the domains of the nuclear energy, business, defense, culture, education and science. In these areas, the level of Europeanization was different. The nuclear energy became the key element of the French-Czech relations transcending the bilateral level towards European strategy. However, after the exclusion of Areva from the tender for the completion of the nuclear power plant Temelín, the two countries were not able to find such an important point of convergence of their positions. Another highlight of the French-Czech relations was the cultural, educational and scientific cooperation. While cultural interactions remained in principle in the sphere of national matters, education and science achieved European scale of cooperation. We have seen progress in the field of defense and security thanks to the joint mission on the African continent, officially European action under French control, that is why the Czech participation was understood as an important contribution to French objectives. The French-Czech trade was also an area celebrating success due to the law of supply and demand. In the domain of Justice and Home affairs, in environmental matters and transport, that is to say in areas where competences are shared between the European Union and the Member States, cooperation was functional. There is no question that the bilateral and multilateral co-existed. The results

of the analysis lead to the confirmation that the two levels are now difficult to distinguish due to their interpenetration.



## 12 Bibliographie

### a. Sources primaires:

« Česko-francouzské strategické partnerství » (Politická deklarace + Akční plán).

Source : Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque.

« Akční plán česko-francouzského strategického partnerství na roky 2011-2013 ».

Source : Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque.

« Koncepce zahraniční politiky České republiky », 20 juillet 2011. Disponible sur [https://www.mzv.cz/file/675937/koncepce\\_zahranicni\\_politiky\\_2011\\_cz.pdf](https://www.mzv.cz/file/675937/koncepce_zahranicni_politiky_2011_cz.pdf).

Alain Juppé, Louis Schweitzer « La France et l'Europe dans le monde : Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France 2008 – 2020 », juillet 2008.

Disponible sur [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/2LIVREBLANC\\_DEF.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/2LIVREBLANC_DEF.pdf).

« Présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne, programme de travail 1er janvier – 30 juin 2009 ». Disponible sur <http://www.eu2009.cz/assets/news-and-documents/news/programme-de-travail-de-la-presidence-tcheque.pdf>.

« Présidence française du Conseil de l'Union européenne, programme de travail 1er juillet – 31 décembre 2008 ». Disponible sur [http://www.rpfrance.eu/IMG/pdf/Programme\\_FR.pdf](http://www.rpfrance.eu/IMG/pdf/Programme_FR.pdf).

Bilan du Plan d'Action du Partenariat stratégique entre la France et la République tchèque, mis à la disposition de la part du Ministère de l'Intérieur de la République tchèque (3 juin 2014).

Bilan du Plan d'Action du Partenariat stratégique entre la France et la République tchèque, mis à la disposition de la part du Ministère de la Justice de la République tchèque (16 juin 2014).

Déclaration écrite du directeur du Centre de formation en langues étrangères de l'Université de défense de Brno (14 juillet 2014).

Déclaration écrite du directeur du département de la recherche et du développement du Centre tchèque de la recherche de transport (19 juin 2014).

Bilan du Plan d'Action du Partenariat stratégique entre la France et la République tchèque, mis à la disposition de la part du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport de la République tchèque (20 mai 2014).

Bilan du Plan d'Action du Partenariat stratégique entre la France et la République tchèque, mis à la disposition de la part du Ministère de la Culture de la République tchèque (30 mai 2014).

Bilan du Plan d'Action du Partenariat stratégique entre la France et la République tchèque, mis à la disposition de la part du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la République tchèque (5 juin 2014).

#### **Entretiens effectués dans le cadre de la recherche:**

Entretien avec un diplomate de l'Ambassade de la République tchèque à Paris, interview anonyme (13 décembre 2013).

Entretien avec un diplomate de l'Ambassade de la République tchèque à Paris, interview anonyme (20 décembre 2013).

Entretien avec l'Ambassadeur de la République tchèque à Paris (7 janvier 2014).

Entretien avec un diplomate de l'Ambassade de la République tchèque à Paris, interview anonyme (7 janvier 2014).

Entretien avec un diplomate de l'Ambassade de la République tchèque à Paris, interview anonyme (9 janvier 2014).

Entretien avec un diplomate de l'Ambassade de la République tchèque à Paris – section économique (9 janvier 2014).

Entretien avec prof. Christian Lequesne (9 janvier 2014).

Entretien avec prof. Jacques Rupnik (9 janvier 2014).

Entretien avec l'ancien Ambassadeur de France à Prague (10 janvier 2014).

Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international de la République française, interview anonyme (10 janvier 2014).

Entretien avec prof. Antoine Marès (16 janvier 2014).

Entretien avec un diplomate du Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque, interview anonyme (12 février 2014).

Entretien avec l'ancien Ambassadeur de la République tchèque à Paris (17 février 2014).

Entretien avec Vít Dostál (20 février 2014).

Entretien avec Petr Fleischmann (20 février 2014).

Entretien avec le responsable du Pôle scientifique et universitaire (21 février 2014).

Entretien avec un diplomate de l'Ambassade de France à Prague, interview anonyme (24 février 2014).

Entretien avec l'ancien Ambassadeur de la République tchèque auprès de l'Union européenne (24 février 2014).

Entretien avec Zdeněk Velíšek (13 mars 2014).

Entretien avec un représentant du Ministère du Transport de la République tchèque (16 mai 2014).

Entretien avec un représentant du Ministère de la défense de la République tchèque (3 juin 2014).

Entretien avec un représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la République tchèque (5 juin 2014).

Entretien avec un représentant du Ministère du Transport de la République tchèque (6 juin 2014).

Entretien avec un représentant du Ministère de l'environnement de la République tchèque (6 juin 2014).

Entretien avec le directeur du CEFRES (10 juin 2014).

Entretien avec un chercheur de l'Académie des Sciences de la République tchèque, l'Institut de physique de l'atmosphère de l'Académie des sciences (12 juin 2014).

**b. Sources secondaires:**

Richard Balme, Cornelia Woll, « France : Between Integration and National Sovereignty », in *The member states of the European Union* Simon Bulmer, Christian Lequesne. (Oxford : Oxford University, 2005), p. 97-118.

Jozef Bátora, Brian Hocking, « EU-oriented bilateralism : evaluating the role of member state embassies in the European Union », *Cambridge Review of International Affairs* Vol. 22, No. 1 (2009); p. 163-182.

Jozef Bátora, Brian Hocking, « Bilateral Diplomacy in the European Union : towards 'post-modern' patterns? », avril 2008, 37 p., Clingendael Discussion Paper in Diplomacy, The Hague, Clingendael Institute.

Vicki L. Birchfield, John S. Duffield. *Towards a Common European Union Energy Policy*. (New York : Palgrave Macmillan, 2011), 289 p.

Gérard Bossuat. *La France et la construction de l'unité européenne de 1919 à nos jours* (Paris : Armand Colin, 2012), 280 p.

Mats Braun, Ondřej Ditrych, Eliška Tomalová, « Státy západní Evropy v české zahraniční politice », in *Česká zahraniční politika v roce 2009*. 1ère éd. Michal Kořan (dir.). (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2010), p. 168-188.

Markéta Brüstlová. *Europeizace česko-francouzských vztahů (1989-2009)* (Praha : Univerzita Karlova, 2012), 227 p.

James Caporaso, Maria Green Cowles, Thomas Risse (dir.), *Transforming Europe. Europeanization and Domestic Change* (Ithaca : Cornell University Press, 2001), 282 p.

Frédéric Charillon. *La politique étrangère de la France : de la fin de la guerre froide au printemps arabe* (Paris : La Documentation française, 2011), 240 p.

Thomas Diez, Antje Wiener, *European integration theory*, 2e éd. (Oxford : Oxford University Press, 2009), 295 p.

Dorin I. von Dolghi, Ioan Bogdan, « Cross-Border Perspectives on Police and Judicial Cooperation in the European Union », *Eurotimes* Vol. 15 (2013); p. 169-182.

Petr Drulák, « Les Tchèques à la tête de l'Europe : la présidence tchèque de l'Union européenne en 2009 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* Vol. 40, No. 1 (2009); p. 19-43.

Christopher Gordon, « Great expectations – the European Union and cultural policy: fact or fiction? », *International Journal of Cultural Policy* Vol. 16, No. 2 (2010); p. 101–120.

Roland Dumas, « Un projet mort-né : la Confédération européenne » *Politique étrangère* Vol. 66, No. 3 (2001); p. 687-703.

André Dumoulin, « PSDC : le jeu des lettres et des directoires », *Politique étrangère* Vol. 76, No. 3 (2011); p. 661-671.

Theofanis Exadaktylos, Claudio M. Radaelli (eds.) *Research Design in European Studies : Establishing Causality in Europeanization* (Houndmills : Palgrave Macmillan, 2012), 273 p.

Michaël Foessel, « La critique désarmée : L'antisarkozysme qui n'ose pas se dire », *Esprit* Vol. 3-4, No. 363 (2010); p. 58-67.

Klaus H. Goetz, Simon Hix, *European Integration and National Political Systems*, *West European Politics* Vol 23, No. 4 (2000); p. 1-26.

Susanne Gratius, « Can EU Strategic Partnerships deepen multilateralism? », *Working Paper FRIDE*, No. 109 (2011); 17 p.

Eva Gross. *The Europeanization of national foreign policy: continuity and change in European crisis management* (Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2009), 194 p.

Peter A. Hall, Rosemary C. R. Taylor, « La Science politique et les Trois Néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique* Vol. 47, No. 3-4 (1997); p. 469-496.

Nguyen Thi Thuy Hang, « Europeanization: Simply a top-down process? », *Marmara Journal of European Studies*, Vol. 19, No. 1 (2011); p. 135-151.

Karl Magnus Johansson, Jonas Tallberg, « Explaining Chief Executive Empowerment : European Union Summitry and Domestic Institutional Change », *West European Politics* Vol. 33, No. 2 (2012); p. 208-236.

Petr Kaniok. *České předsednictví Rady EU – most přes minulost*, 1ère éd. (Brno : Masarykova univerzita, Mezinárodní politologický ústav, 2010), 240 p.

Stephan Keukeleire, Jennifer Macnaughtan. *The Foreign Policy of the European Union* (Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2008), 374 p.

Robert Ladrech. *Europeanization and national politics* (Basingstoke, Hampshire : Palgrave Macmillan, 2010), 238 p.

Robert Ladrech, « The Europeanization of Domestic Politics and Institutions. The Case of France », *Journal of Common Market Studies* Vol. 32, No. 1 (1994); p. 69-88.

Philippe Lane. *Présence française dans le monde* (Paris : Études de la Documentation française, 2011), 127 p.

Dirk Lehmkuhl, « Harmonisation and convergence? National responses to the common European transport policy », *German Policy Studies* Vol. 2, No. 4 (2002); p. 1-26.

Trinidad García Leiva, « European communication and cultural policies Framework : Creativity as a new paradigm? », *Javnost-the Public* Vol.18, No. 1 (2011), p. 21 – 36.

Gilles Lepasant. *Géographie économique de l'Europe centrale* (Paris : Presse de Sciences Po « Académique », 2011), 352 p.

James G. March, Johan P. Olsen, « The Institutional Dynamics of International Political Orders » *International Organization* Vol. 52, No. 4 (1998); p. 943-969.

Dan Marek, Michael Baun. *Česká republika a Evropská unie* (Brno : Barrister, 2010), 228 p.

Anand Menon, « La politique de défense européenne après le traité de Lisbonne : Beaucoup de bruit pour rien », *Politique étrangère* Vol. 76, No. 2 (2011); p. 375-387.

Georges Mink, « Intégration européenne et mutations sociales en Europe centrale », *Politique étrangère* Vol. 69, No. 2 (2004); p. 373-386.

Vlastimil Havlík, Pavel Pšejja. « Evropeizace jako předmět výzkumu v sociálních vědách », *Sociální studia* Vol. 3 (2007); p. 7–15.

Gloria Okemuo. « The EU or France? The CSDP Mission in Mali the Consistency of the EU Africa policy », *Liverpool Law Rev* Vol. 34 (2013); p. 217–240.

Cristina Florina Popescu Panait. « Issue of the Police and Judicial Cooperation in the European Union », *Contemporary Readings in Law and Social Justice* Vol. 4, No. 2, (2012); p. 537–544.

Michel Perottino, Eliška Tomalová, « Francie a EU : Francie unavená Evropou? » in *Evropská unie v členských státech a členské státy v Evropské unii : Evropeizace vybraných zemí EU*, 1ère éd. Lenka Rovná, Zuzana Kasáková, Jan Váška (eds). (Praha : Eurolex Bohemia, 2007), p. 23-48.

Jean-Robert Pitte, « La France et l'intégration européenne », *Bulletin de liaison des membres de la Société de Géographie*, No. spécial, (2009); p. 101-111.

Claudio Radaelli, « The Europeanization of Public Policy », in *The Politics of Europeanization*, Kevin Featherstone, Claudio Radaelli, (dir.). (Oxford : Oxford University Press, 2003), p. 27-56.



Stéphane Reznikow. *Francophilie et identité tchèque (1848-1914)* (Paris : Champion, 2002), 754 p.

Thomas Risse. *A community of Europeans? Transnational identities and public spheres* (Ithaca : Cornell University Press, 2010), 287 p.

Ben Rosamond. *Theories of European integration* (Houndmills : Palgrave Macmillan, 2000), 232 p.

Jacques Rupnik, « Paris-Prague : réflexions sur le renouveau et la régression d'une relation privilégiée » in *Intelligences de la France : Onze essais sur la politique et la culture* Philippe Urfalino, Martha Zuber (dir.). (Paris : Presse de Sciences Po « Académique ». 2010), p. 121-141.

Sabine Saurugger, *Théories et concepts de l'intégration européenne* (Paris : Presses nationales de Sciences-Po, 2010), 488 p.

Vít Střítecký. *Česká zahraniční politika: mezi politickým (ne)zájmem a byrokratickou efektivitou* (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2011), 237 p.

Ivo Šlosarčík, Tomáš Weiss, « Česká republika a EU : zvykání si v nové roli » in *Evropská unie v členských státech a členské státy v Evropské unii : Europeizace vybraných zemí EU*, 1ère éd. Lenka Rovná, Zuzana Kasáková, Jan Váška (eds). (Praha : Eurolex Bohemia, 2007) 333 p.

Eliška Tomalová, « Francie v české zahraniční politice », in *Česká zahraniční politika v roce 2007*. 1ère éd. Michal Kořan (dir.). (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2008), p. 210-219.

Eliška Tomalová, « Francie v české zahraniční politice : Nadějně vyhlídky ? », in *Česká zahraniční politika v roce 2008*, 1ère éd. Michal Kořan (dir.). (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2009), p. 182-189.

Eliška Tomalová, « Francie v české zahraniční politice », in *Česká zahraniční politika v roce 2011*, 1ère éd. Michal Kořan (dir.). (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2012), p. 227-233.

Eliška Tomalová. *Kulturní diplomacie : francouzská zkušenost*, 1ère éd. (Praha : Ústav mezinárodních vztahů, 2008), 128 p.

Christopher Hill and Michael Smith (dir.). *International relations and the European Union*. (Oxford : Oxford University Press, 2011), 557 p.

Alejo Vidal-Quadras. « Marché intérieur de l'énergie : quelles perspectives pour demain ? », *Politique internationale* No. 137 (2012); p. 350.

### **Documents électroniques:**

« Conférence de presse de M. Jacques Chirac, président de la République, à l'issue de la réunion informelle extraordinaire du Conseil européen », *Le Monde diplomatique*, Disponible sur <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe/conf-chirac> (consulté le 20 juin 2014).

« Multilateralism : The Ideological Matrix of the European Union », *E-International Relations*, Disponible sur <http://www.e-ir.info/2011/01/15/multilateralism-the-ideological-matrix-of-the-european-union/> (consulté le 20 juillet 2014).

« L'eurosepticisme tchèque est une anomalie de l'histoire ». Entretien avec Lukáš Macek, 9 juin 2009. Disponible sur <http://www.radio.cz/fr/rubrique/faits/leurosepticisme-tcheque-est-une-anomalie-de-l-histoire> (consulté le 25 juillet 2014).

« La mise en place de partenariats stratégiques entre la France et les nouveaux États membres de l'Union européenne ». Conseil des ministres du 14 mai 2008. Disponible

sur [http://archives.gouvernement.fr/fillon\\_version2/gouvernement/la-mise-en-place-de-partenariats-strategiques-entre-la-france-et-les-nouveaux-etats-mem.html](http://archives.gouvernement.fr/fillon_version2/gouvernement/la-mise-en-place-de-partenariats-strategiques-entre-la-france-et-les-nouveaux-etats-mem.html) (consulté le 15 mai 2014).

« EU action on climate ». The EU's 2030 goals for climate and energy. Disponible sur [http://ec.europa.eu/clima/policies/brief/eu/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/clima/policies/brief/eu/index_en.htm) (consulté le 7 juin 2014).

« Češi nejsou zas takoví frankofilové, přiznal ředitel Českého centra Paříž ». Entretien avec le directeur du Centre tchèque, le 12 juin 2013. Disponible sur <http://www.citybee.cz/aktuality/317-20/cesi-nejsou-zas-takovi-frankofilove-priznal-reditel-ceskeho-centra-pariz/> (consulté 19 décembre 2013).

« The EU and Multilateralism : Nine Recommendations », United Nations University EU-GRASP Policy Brief, November 2011, Disponible sur <http://unu.edu/publications/policy-briefs/the-eu-and-multilateralism-nine-recommendations.html> (consulté le 20 juillet 2014).

### c. **Sources Internet:**

Sites officiels du Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque : [www.mzv.cz](http://www.mzv.cz).

Sites officiels du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international de la République française : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

Sites officiels de l'Ambassade de la République tchèque à Paris : [www.mzv.cz/paris](http://www.mzv.cz/paris)

Sites officiels de l'Ambassade de France à Prague : <http://www.france.cz>

Sites d'information sur la vie politique française : [www.france-politique.fr](http://www.france-politique.fr).

Sites officiels du Centre tchèque à Paris : [www.paris.czechcentres.cz](http://www.paris.czechcentres.cz).

Sites officiels de l'IFP de Prague : [www.ifp.cz](http://www.ifp.cz).

Energetika v ČR a EU : informace, data, komentáře, zákony : [www.energostat.cz](http://www.energostat.cz).